



CHAUSSY

Villarceaux

BULLETIN MUNICIPAL

#5

AVRIL 2024

**LE VEXIN
S'ENFLAMME
POUR LES JEUX
OLYMPIQUES !**

P-10

**80 ANS DU
MONUMENT
DES AVIATEURS**

P-11-12

**CHAUSSY
À VÉLO**

P-18



URBANISME

Par Claire Chateauzel

LES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Après une réunion publique pour assurer la concertation, le conseil municipal a voté les « zones d'accélération des énergies renouvelables ».

La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 sur l'accélération des énergies renouvelables confère aux collectivités locales un rôle important dans l'implantation des projets d'énergies renouvelables. Les communes doivent identifier des zones d'accélération propices aux installations d'énergies renouvelables afin de définir des zones prioritaires pour contribuer aux objectifs nationaux.

Ce travail se fait après concertation avec les administrés pour identifier les lieux où les communes souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Toutes les énergies renouvelables sont concernées : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, l'hydro-électricité, le biogaz, la géothermie...

1. Définition des zones d'accélération

Les zones d'accélération doivent soutenir l'implantation des installations de production d'énergies renouvelables. Elles identifient pour chaque énergie (éolien, photovoltaïque, solaire thermique,

hydro-électrique, méthanisation, géothermie...) un potentiel élevé de production.

Les zones d'accélération peuvent être proposées sur du foncier public comme sur des surfaces appartenant à des personnes privées. Mais la démarche de proposition de la zone d'accélération doit venir de la collectivité.

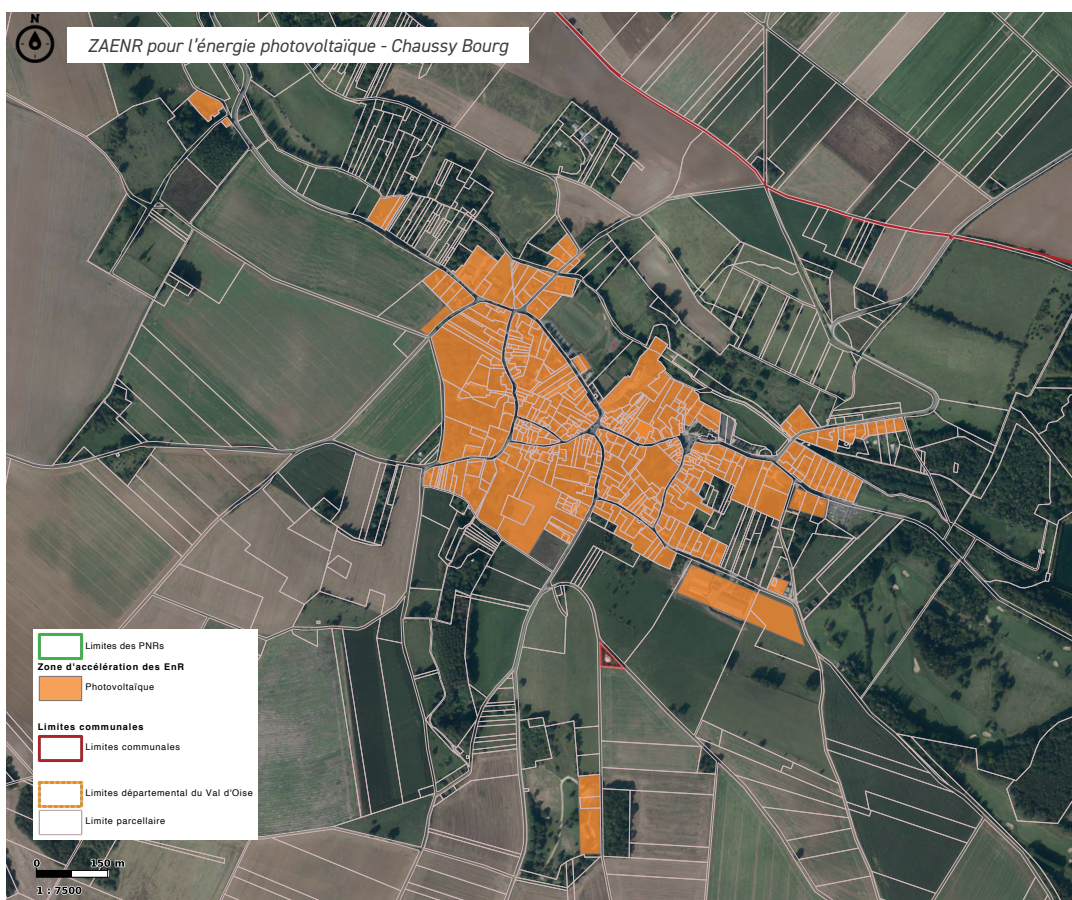
2. Conséquences de la mise en place d'une zone d'accélération

Une fois arrêtées, les zones d'accélération peuvent avoir pour effet :

- d'accélérer certains délais de procédure pour l'instruction des projets (art. 7 de la loi) ;
- de permettre aux projets développés dans leur périmètre de bénéficier de mécanismes financiers plus favorables (dispositifs incitatifs encourageant les développeurs à se diriger préférentiel-

lement vers ces terrains), au travers de bonus dans les appels d'offres ou de modulations tarifaires (art. 17 de la loi). Ces mécanismes financiers n'existent cependant pas encore.

Chaque collectivité pourra postérieurement intégrer ce nouveau zonage au document d'urbanisme (PLU), par procédure de modification simplifiée.



SOMMAIRE

04 **CONSEILS MUNICIPAUX**

08 **LA FIN DU CUIVRE**

09 **CCVVS**

10 **JEUX OLYMPIQUES**

11 **AVIATEURS**

12 **CULTURE**

14 **ANIMAUX ENVAHISSEURS**

16 **CLOS DE L'ISLE**

18 **VÉLO**

19 **CHOUETTE CHEVÈCHE**

20 **VILLARCEAUX**

21 **ÉCOLE**

22 **ASCE**

23 **LA SOURCE**

24 **LES AMIS DE VILLARCEAUX**

25 **LA BOUSSOLE**

26 **CLUB DE L'AMITIÉ**

27 **COMITÉ DES FÊTES**

28 **FOYER RURAL**

29 **FOOTBALL**

30 **CHASSEURS**

30 **ÉTAT CIVIL**

31 **INFOS PRATIQUES**

LE MOT DU MAIRE



Chères Calcédoniennes, chers Calcédoniens,

Nous sommes heureux de vous retrouver pour l'édition de printemps de notre journal municipal.

La belle saison arrive enfin après un hiver pluvieux qui a compliqué les travaux réalisés en fin et en début d'année.

Les travaux d'enfouissement des réseaux dans le hameau de Haute-Souris ont subi quelques reports mais il ne reste que la finalisation des raccordements ENEDIS et des candélabres que nous pouvons raisonnablement espérer pour le mois de mai.

Le remplacement des éclairages du stade a lui aussi été remis à plusieurs reprises, sans qu'il soit pour autant possible d'éviter de travailler sur un terrain gorgé d'eau. La nacelle a fortement marqué la pelouse et ses abords. Les agents techniques et Patrick Sarazin ont essayé de niveler le terrain mais nous serons probablement obligés de regarnir certaines zones de gazon.

Les travaux d'aménagement du jardin du souvenir dans le cimetière ont également été retardés afin de préserver le sol et de favoriser la reprise des plantations. Ils reprendront dès les beaux jours.

Concernant les gros projets associés à une demande de subventions

auprès de la région Île-de-France et du département du Val d'Oise, nous avons lancé deux études :

- un cabinet d'architectes prépare actuellement les plans et demandes d'urbanisme pour la création d'un local technique et d'un verger route de Bray et Lu.

- un bureau d'études analyse la structure de nos bâtiments (murs, isolation, fenêtres,...) et de nos chauffages afin de nous proposer des axes d'améliorations et une priorisation des travaux en fonction des gains espérés.

Le conseil municipal est appelé depuis plusieurs mois à se concerter sur le projet de la dynamisation du domaine de Villarceaux et sur la préparation des réunions publiques animées par les agents publics responsables de sa conception et de leur mandataire technique. Nous sommes toujours en cours de révision du PLU de la commune. La construction d'un théâtre de l'éphémère s'avère impossible à ce jour à cause d'un zonage Natura 2000 très contraignant sur l'ensemble du parc de Villarceaux. Le parcours de découverte numérique est lancé et sera inauguré en juin 2024. Le projet de jardin conservatoire sera mis en place cette année. Les travaux devraient commencer en mai pour une inauguration avant la fin de l'année 2024. Les autres projets sont encore à l'étude.

Concernant le lotissement rue de la gendarmerie, nous avons sollicité plusieurs aménageurs mais aucun n'a su proposer un projet de qualité avec un financement qui aurait pu retenir un avis favorable de la commune. Nous avons néanmoins lancé une étude afin de connaître les sources présentes sur le terrain et le sens de

leur écoulement à fin de préservation. Le prix de l'immobilier et surtout les taux d'intérêts commencent à baisser et nous espérons pouvoir trouver une solution prochainement.

La mise en place de notre puits du bois a été maintes fois retardée mais elle est effective depuis presque un an, malgré la nécessité de filtrer un pesticide détecté dans la nappe. La récurrence de cette pollution nous a décidé à demander au syndicat concerné, SIAEP de Magny (syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable) de lancer la recherche de la cause de cette pollution. L'étude a commencé en mars 2024 avec un hydrogéologue. Elle est suivie par un comité de pilotage incluant les services de la police de l'eau, de l'agence de l'eau, des représentants de l'ARS (l'agence régionale de santé), des services du département, du PNR avec Natura 2000 et d'une référente des bassins de captage. L'hydrogéologue enquête sur la commune et fera des visites des lieux susceptibles d'être à l'origine de la pollution. Sa mission étant de rechercher les différentes causes possibles et d'identifier celle à l'origine de cette pollution, puis de proposer des travaux ou des recherches complémentaires afin d'éviter l'aggravation du taux d'atrazine dans la nappe.

Assez de mauvaises nouvelles ! Nous avons réinstauré le repas en l'honneur de nos anciens destiné à tous les habitants de la commune qui le souhaitent. Vous avez d'ailleurs reçu dans vos boîtes aux lettres le flyer de ce « Repas Intergénérationnel » de ce 28 avril dont le déroulé et le menu ont été choisis avec soin

par l'ensemble du conseil. La Calchandonie a ouvert le bal et un accordéoniste a mis en musique les intermèdes entre plats et desserts, avant de clore en musique cette belle après-midi. Je remercie les jeunes qui ont assuré le service et l'équipe municipale qui a participé à la préparation et à la réalisation de cet événement chaleureux et fédérateur.

Je remercie également tous les rédacteurs des associations et de l'équipe municipale qui ont rédigé les articles de ce journal et qui vous apportent les informations de notre commune, des communes voisines ainsi que celles que nous pensons vous être utiles.

Au plaisir de vous rencontrer lors des nombreuses événements prévus par les associations et par la commune dans les prochaines semaines : les brocantes, la fête communale et ses inter-villages, les concerts, les représentations théâtrales, les lotos, les soirées « jazz » concerts au succès jamais démenti, qui reprendront en septembre. En parlant de succès, nous vous donnons rendez-vous pour le repas/concert de la fête de l'été, le soir de la fête de la musique.

“Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été 2024.”

Philippe Lemoine

SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX

Par Dominique MORIN et Michaël ROLLOIS

ECOLE / ENFANCE

Cours d'anglais pour l'ensemble de nos classes

Votre conseil municipal a reconduit les cours d'anglais pour toutes les classes pour cette année scolaire ; le coût est de 3.420€ pour 76 heures.

Cette demande a été faite par l'ancienne équipe pédagogique et la directrice actuelle est toujours demandeuse. Le conseil estime cependant que cette charge devrait être supportée par l'Éducation nationale avec une meilleure formation des enseignants dans cette matière.

L'intervenante Yvonne VASSEUR organise pendant ces interventions des événements destinés à faciliter l'apprentissage de la langue pour Halloween et Noël et un spectacle de fin d'année toujours en anglais est organisé par les enfants.

Cours de musique

Votre conseil municipal a reconduit les cours de musique du CP au CM2 à raison de 45 minutes par classe tous les 15 jours. Le coût s'élève à 1.440€ pour l'année.

Centre de Loisirs « Les Petits Filous »

Comme chaque année, la commune a renouvelé la convention avec le centre de loisirs « Les Filous » installé sur la commune de Villers-en-Arthies. Cela permet aux familles Calcédoniennes de bénéficier de tarifs réduits pour la garde de leurs enfants les mercredis et les vacances scolaires.



FINANCES

Comptes 2023 pour la commune

Ces comptes font apparaître les montants suivants.

	Dépenses 2023	Recettes 2023	Variation 2023	Pour rappel Solde 2022	Solde 2023
Fonctionnement	587.111€	623.405€	+ 36.294€	548.962€	585.257€
Investissement	104.504€	39.353€	- 65.151€	129.904€	64.753€
			Déficit «sur 2023» de 28.857€	678.866€	650.011€

La commune a généré en 2023 un déficit de 28.857€. Les réserves sont à fin 2023 de 650.011€.

Comptes 2023 pour l'assainissement

Pour rappel, la partie fourniture d'eau potable est assurée par le syndicat SIAEP Vexin Ouest, déléguée et facturée par Véolia. La commune n'a plus en charge que la partie assainissement.

	Dépenses 2023	Recettes 2023	Variation 2023	Pour rappel Solde 2022	Solde 2023
Fonctionnement	87.769€	59.035€	-28.734€	64.109€	35.375€
Investissement	81.306€	80.968€	-337€	2.000€	1.663€
			Déficit «sur 2023» de 29.071€	66.109€	37.038€

Dans cette présentation, 35.000€ sont transférés du compte de fonctionnement à l'investissement pour combler le déficit d'investissement initialement constaté (c'est à dire que 35.000€ sont ajoutés en dépenses de fonctionnement et également en recettes d'investissement - ce tableau tient compte de ce transfert de compte à compte pour financer nos investissements).

En dehors de ce transfert lié aux investissements (extension du réseau rue du Clos de l'Isle), le budget d'eau pour sa partie fonctionnement est tout juste positif d'environ 6.000€ (-28.734 +35.000). Une augmentation du prix de l'eau pour sa partie assainissement est à prévoir pour maintenir une capacité régulière d'investissement.

EAU

Pollution à l'atrazine

Depuis l'été 2023, le Puits du Bois est notre actuel puits de pompage de l'eau distribuée sur le réseau (sauf pour les hameaux de Haute-Souris, Méré et Cul-Froid dont l'alimentation est faite par Villers-en-Arthie). La pollution à l'atrazine de cette nappe phréatique est toujours d'un niveau élevé. Les filtres au charbon filtrant notre eau à la sortie du pompage sont en place et sont efficaces.

Le SIAEP Vexin Ouest (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) est en charge de la recherche de la cause de

la pollution. Cette recherche avance très lentement car le syndicat sollicite des subventions de l'agence de l'eau et du département. Un bureau d'études et un hydrogéologue vont être mandatés prochainement.

Ressource en eau

Une étude est en cours afin d'identifier comment préserver la ressource en eau pour le futur. Un étudiant, avec la collaboration de la Fondation Charles Léopold Mayer, étudie la mise en place d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE).

Les ORE sont des dispositifs fonciers de protection de l'environnement.

Il permet aux propriétaires qui le souhaitent de mettre en place une protection environnementale sur leur bien. Cette protection est volontaire.

Rapport d'activité d'assainissement de l'année 2022

La présentation du RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) est obligatoire et permet de juger de la qualité du traitement des eaux usées. En 2022, 202m³ de boues liquides (représentant 14 tonnes de matières sèches) ont été évacuées vers un site de compostage capable d'effectuer un traitement à la chaux pour détruire le virus de la

covid. Pour 2023, nous avons de nouveau eu l'autorisation de faire un épandage sur la commune.

62 mètres de réseau d'évacuation des eaux usées ont été ajoutés pour l'extension de la rue du Clos de l'Isle, réalisé en 2023 (voir le bulletin municipal #03 de mai 2023 en page 8).

Des travaux de réparation de la station ont été faits l'été dernier et d'autres sont à prévoir cette année pour un montant estimatif de 17.000€.

La compétence Assainissement sera normalement transférée au niveau intercommunal en 2026. Afin d'étudier ce transfert de compétences, un poste a été créé au département du Val d'Oise pour aider les collectivités.

Assainissement autonome

Le syndicat SIAA (Service Intercommunal d'Assainissement Autonome) va lancer une campagne auprès de tous les habitants en assainissement autonome (principalement les hameaux en ce qui concerne Chaussy) afin de vérifier la conformité et le bon fonctionnement des installations en place.

Un contrôle sera fait chez les habitants puis renouvelé tous les 10 ans comme le précise le texte de loi. Si l'installation n'est pas conforme, les propriétaires auront un délai de 4 ans pour y remédier. Ce délai sera réduit s'il est constaté un impact fort sur l'environnement.

GRANDS PROJETS

Locaux techniques de la commune

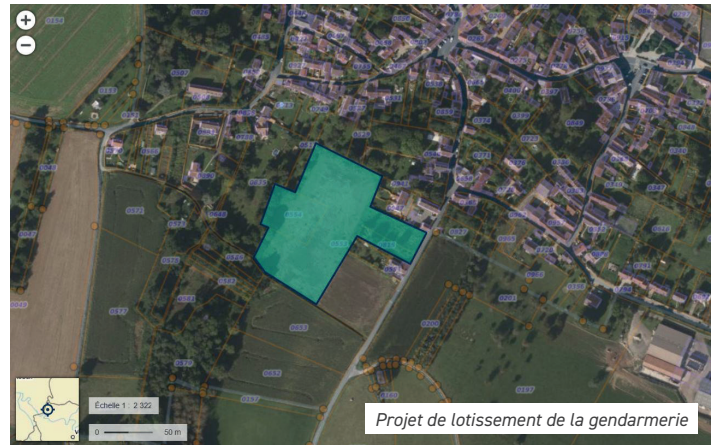
La commission dédiée a choisi de lancer une première étape d'avant-projet afin de déterminer un montant de travaux et de lancer des demandes de subventions. Un cabinet d'architectes a été retenu parmi 6 propositions pour élaborer cet avant-projet (budget de 2.200€ pour des devis entre 1.600 et 4.000€).

Cette phase dotée d'une esquisse permettra de faire une présentation à l'architecte des bâtiments de France et d'obtenir

des validations et orientations pour la suite.

Projet de lotissement de la gendarmerie

Le marché de l'immobilier est tendu actuellement (coût du crédit et frais de construction élevés). Notre lotissement intéresse peu d'aménageurs (seulement 2 réponses sur 8 sollicitations). La commission en charge du dossier va se réunir pour proposer d'autres pistes de réflexion.



Projet de lotissement de la gendarmerie

Etude hydrogéologique du terrain de la gendarmerie

La commission dédiée a souhaité évaluer les impacts de ce futur lotissement sur les différents points d'eau existants chez les voisins. La priorité est de localiser la ou les nappes et les sens d'écoulement.

Parmi 3 propositions de bureaux d'études hydrogéologues, le conseil municipal a retenu la société EGEH, basée à Montigny-Les-Cormeilles, qui a proposé une mission simple qui pourrait être approfondie ensuite si elle révélait des incertitudes.



Travaux et éclairage haute souris

TRAVAUX

Enfouissement des lignes à Haute Souris

Les travaux sont pratiquement terminés. Il reste la connexion électrique définitive et la partie réseau d'Orange.



Isolation chauffage de la Mairie/Ecole

Calorifugeage du réseau de chauffage Mairie/Ecole

Les travaux d'isolation des réseaux de chauffage de la mairie sont terminés et permettront d'éviter la déperdition de chaleur entre la chaudière et les locaux chauffés en mairie et à l'école.

Travaux de la salle des fêtes

Après la remise en état du plafond de la salle des fêtes l'an dernier, nous avons modifié une partie des équipements de la salle des fêtes, à savoir :
- l'installation d'une sonorisation à demeure réalisée fin octobre 2023 par la société Audio System.



Sono salle des fêtes

- le remplacement du piano (gazinière de la cuisine) par un équipement conforme aux normes en vigueur ; l'ancien a été vendu.
- l'acquisition de tables pliantes et de mange-debout. Le passage du chariot de stockage de ces nouvelles tables vers l'arrière de la salle des fêtes n'est actuellement pas possible par les portes trop étroites. Une solution sera recherchée.

Subventionnés à 40 % par la DETR (Dotation aux Territoires Ruraux), le coût total de ces aménagements est de 21.679€ HT.

Les associations seront sollicitées pour revoir l'attribution des coffres de stockage sous la scène de la salle des fêtes, les besoins ayant évolué pour certaines associations.

Extrait du PLU en vigueur - Zoom sur le domaine de Villarceaux

Eclairage du stade de foot

Les éclairages du stade de foot ont été changés intégralement en ce début d'année avec passage en LED. Le financement de ce projet est le suivant : subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2023 pour 3.476€ HT, subvention du conseil départemental du Val d'Oise pour 2.447€ HT, soit un reste à charge pour la commune de 5.823€ TTC déjà prévu dans notre budget 2023.

Remplacement de la croix du Christ

La subvention du PNR nous a été notifiée fin novembre pour la restauration de la Croix et du Christ de la salle des fêtes. Les travaux sont en cours nous espérons que le Christ reprendra sa place avant l'été. Sur les 2.250€ HT de montant total des travaux, la subvention du PNR est de 50% soit 1.125€ HT, soit un reste à charge pour la commune de 1.575€ TTC prévu dans notre budget 2024.

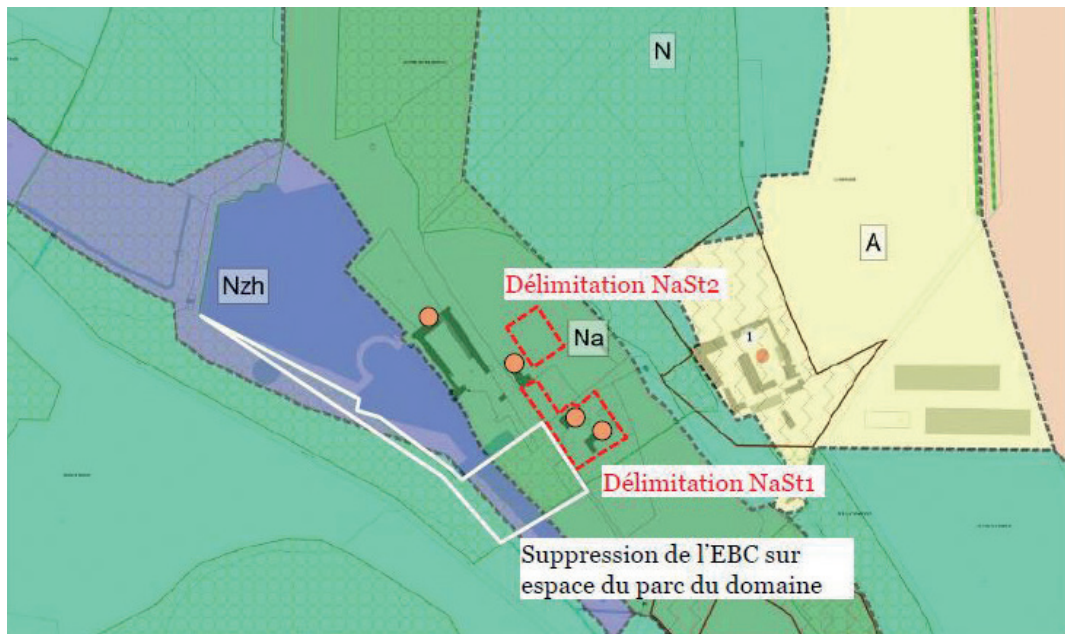
VILLARCEAUX

Dynamisation du domaine de Villarceaux

En l'état actuel du projet, la visite de Villarceaux restera gratuite et seuls les services seront payants. Le parcours numérique sera la première activité à être mise en place dès cette année.

Dans le cadre d'un cheminement doux vers Villarceaux à partir de Chaussy (piéton, vélos), quelques interrogations se posent sur l'ouverture de la porte du bas, le long de la RD 142, car le chemin n'est pas praticable. Une proposition de piste cyclable a été soumise à la Région en charge du projet.

Le cabinet conseil « L'œil du public » a été mandaté par la Région, qui souhaite avoir un retour d'un certain nombre d'acteurs locaux au sujet du projet de théâtre.



- Délimitation de 2 STECAL :
 NaSt1 : Extensions limitées pour valorisation du projet touristique et culturel
 NaSt2 : Structure culturelle et artistique
- Re-délimitation de l'EBC pour correspondre à la réalité du site : parc et jardins du domaine non boisés

Consultation du public pour le projet de modification de notre PLU

Ouverte en mai 2023, la concertation du public pour le projet de modification de notre PLU permettant la construction d'un théâtre à Villarceaux et des changements de destination des locaux est maintenant close. Aucune remarque directement liée à la modification du PLU n'a été émise.

La phase suivante est la modification du règlement et des documents graphiques de notre PLU afin de présentation pour avis auprès des personnes publiques associées.

Réduction d'un Espace Bois Classé (EBC) situé dans le domaine de Villarceaux

Une partie de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) est classée en EBC (Espace Bois Classé) alors qu'il n'y a à cet endroit pas de forêt (parc, jardin et étang). Le conseil municipal a accepté de déclasser cet EBC pour pouvoir construire à moins de 50 mètres des constructions dans le projet d'aménagement de Villarceaux par la Région.

CULTURE

Convention avec le Théâtre de l'Amble

Porté par la commission culture de la CCVVS (Communauté de Communes Vexin Val de Seine), un spectacle produit par le théâtre de l'Amble aura lieu dans plusieurs salles du secteur dont la salle des fêtes de Chaussy le dimanche 5 mai 2024.

Le PNR subventionne à hauteur de 250€, la CCVVS 500€, et la commune 500€.

Concert de musique classique le 27 avril

Un concert gratuit de musique classique aura lieu le 27 avril à la salle des fêtes. Il sera proposé par le conservatoire de musique du Vexin.

DIVERS

Circulation Rue du Val et Rue Cachot

Un nombre croissant de véhicules de livraison et de gros gabarits, souvent en transit, en provenance de la côte de St Leu, emprunte la rue Cachot. Cette dernière étant étroite, d'autant plus que des véhicules

s'y garent, les habitations et les équipements publics ont été endommagés à plusieurs reprises (gouttières, murs, poteaux, candélabres...).

Suite à la réunion publique du 14 décembre 2023 en mairie et à une présentation en conseil municipal, les modifications suivantes sont décidées :

- mettre une portion de la rue du Val en sens unique sauf engins agricoles et riverains (sens interdit entre l'arrivée de la côte de St leu et l'intersection de la rue du Val et de la rue Cachot) ce qui obligera les véhicules en provenance de la côte de St Leu à rejoindre la RD142 en tournant à gauche à l'intersection
- interdire le stationnement sur le bas de la rue Cachot (jusqu'au n°11).

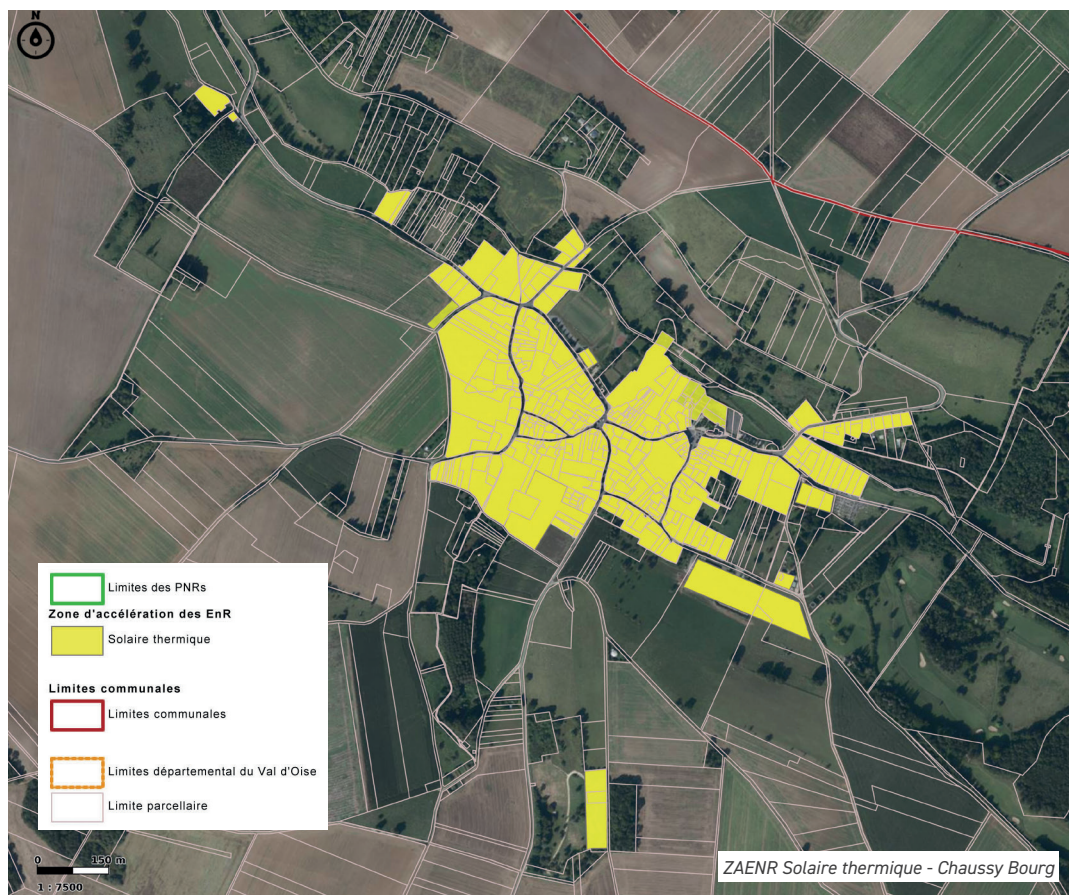
Cette interdiction de circuler ne concerne pas les véhicules agricoles afin qu'ils puissent accéder au chemin des fées dans le cadre des pratiques agricoles.

Cette modification "sauf riverains" sera en test pendant 6 mois. A l'issue de cette période, une évaluation sera faite afin de maintenir ou non cette dérogation.

Ces modifications interviendront avant l'été 2024, le temps de finaliser les autorisations et de nous procurer les matériels de signalisation nécessaires.

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

L'Etat a demandé à chaque commune d'établir une carte des zones sur lesquelles des projets de déploiement d'énergies renouvelables pourraient être favorisés (ZAENR - Zones d'Accélération des Energies Renouvelables). Ces cartes ont été présentées aux Calcédoniens en réunion publique le 19 février et aux membres du conseil municipal et sont disponible sur www.chaussy95.com (indiquer ZAENR dans l'onglet de recherche).



Dépôts « sauvages » dans les poubelles de la salle des fêtes

De nombreux déchets sont déposés par des Calcédoniens (mais pas uniquement) à la salle des fêtes alors qu'ils ont des bacs à leur domicile. Les consignes de tri du SMIRTOM (Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) dans le bac jaune ne sont pas respectées. Des déchets de type industriels sont déposés dans ou même devant les bacs alors qu'il conviendrait de les emporter en déchetterie. Il est rappelé que ces poubelles sont destinées à l'usage de l'occupation de la salle des fêtes, hormis pour le recyclage du verre et des vêtements.

TÉLÉTHON 2023

Le conseil municipal remercie l'ensemble des bénévoles et des associations pour le bon déroulement des différentes actions du Téléthon, qui a permis de faire un don de 1.124€.

Entretien et coupe des arbres dépassant sur la voie publique

Le souci des arbres et haies de propriétés privées dépassant sur la voie publique a à nouveau été discuté en conseil municipal. Cela rend les trottoirs et les

routes dangereux. La commission « voiries » de la commune va établir une communication vers les habitants pour rappel à l'ordre et respect des règles.

M. le maire envisage également des mises en demeure d'effectuer les coupes en limite de propriété pour ceux qui ne réalisent pas les travaux.

FERMETURE DU RÉSEAU TÉLÉCOM CUIVRE : CALCÉDONIENS PRÉPAREZ VOUS POUR ÉVITER LA COUPURE !

Par Michaël Rollois



Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre, constitué concrètement de fil de cuivre, a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à la technologie ADSL. Arrivé aujourd'hui en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par le réseau de fibre optique (ou par d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, **Orange** (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques,

Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc...). Au contraire, l'ensemble de ces services est disponible sur le réseau fibre dont le déploiement est achevé sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

LE RÉSEAU CUIVRE SERA DÉFINITIVEMENT FERMÉ À CHAUSSY EN NOVEMBRE 2025 ! La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard en novembre 2025 sur tout le territoire de notre Communauté de Communes Vexin Val de Seine (26 communes).

Si vous êtes toujours connectés à ce réseau¹, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre² pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Les 26 communes de notre communauté de communes font partie du lot n°2 de cette fermeture du réseau cuivre qui comporte 58 communes en Île-de-France. La

totalité du territoire national sera concerné à horizon 2030.

QUI EST CONCERNÉ ?

Si vous êtes toujours connectés à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concernés :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture³.

COMMENT VONT SE DÉROULER LES OPÉRATIONS ?

Au plus tard en novembre 2025, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE POUR CONTINUER À BÉNÉFICIER DE VOS SERVICES ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après cette date de fermeture technique. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre⁴.

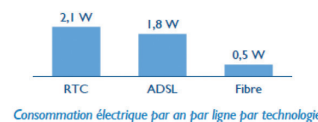
Si vous n'avez aujourd'hui qu'un

service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA FIBRE ?

- Elle offre des **débits plus élevés** que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le **signal est de meilleure qualité** pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de **nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure**.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc **une plus grande pérennité**.
- Et enfin, la fibre offre de **meilleures performances énergétiques** : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe⁵.



Pour approfondir ce sujet : <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

¹ Si vous ne savez pas répondre à cette question, contactez votre opérateur de téléphone fixe et/ou internet.

² Pour les locaux qui ne pourront être rendus éligibles à la fibre optique, des solutions alternatives performantes seront proposées par les opérateurs.

³ En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le ou les opérateurs de vos services de télécommunications fixes

⁴ Ou autre solution alternative.

⁵ Enquête Arcep, « Pour un numérique soutenable », édition 2022. Disponible ici : https://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/enquete-PNS-edition2022-infographie_avril2022.pdf

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VEXIN VAL-DE-SEINE

Par Alexia Lunel

LA REVITALISATION DE LA ZONE DE LA DEMI-LUNE

C'est parti !

Les travaux ont commencé, ils seront effectués de jour grâce à une circulation légèrement modifiée, exceptionnellement de nuit pour la réfection de l'enrobé du carrefour situé entre le garage Peugeot et la clinique vétérinaire. Ils se clôtureront début juillet.

La rue Gutenberg sera dotée d'une bande cyclable et de places de parking bien délimitées. La rue Ampère bénéficiera d'une véritable piste cyclable qui se prolongera à l'avenir dans la nouvelle zone.

Les travaux du tunnel, financés par le département, concernent la section souterraine et ont déjà bien avancé. Les aménagements de l'entrée de ce tunnel, au niveau du stade, incombent à la mairie de Magny-en-Vexin et ne sont pas encore budgétés. Ceux de la sortie sont du ressort de la communauté de communes ; et nous devons faire face à un imprévu : elle débouche sur un terrain privé. Une nouvelle étude technique et financière s'impose pour pouvoir le contourner. Cette liaison piétonne et cyclable entre Magny-en-Vexin et la nouvelle zone reste cependant une ambition assumée.

Dans l'esprit de concertation qui a prévalu à l'élaboration du projet, le vice-président au développement économique, Philippe Vandeputte et le président de la CCVVS Jean-François Renard ont souhaité créer un « café chantier » le lundi à 14 heures pendant toute la durée des travaux à destination des entrepreneurs de la zone et du maire de Magny pour recueillir leurs remarques.

Travaux rue Gutenberg, rue Ampère (hors création du bout de la route)

- Société Colas
- Période : 20/03/2024 au 5/07/2024
- Coût TTC : 326 745,00€ et 112 974,30€
- Subvention : 60%

L'EXTENSION DU SIÈGE

C'est parti !

Du 15 avril au 28 octobre, date prévisionnelle de réception du chantier, 100 m² supplémentaires subventionnés à 70% grâce au dispositif par la région d'un contrat d'aménagement pour les collectivités franciliennes, dit « CAR » seront construits et ajoutés au bâtiment existant.

Un terrain pouvant accueillir une vingtaine de places de parking devant le bâtiment actuel faisait l'objet d'une négociation qui n'a pas abouti. C'est donc le terrain situé à l'arrière, dont la CCVVS est propriétaire, qui sera aménagé à cet effet.

Rappel :

Extension:

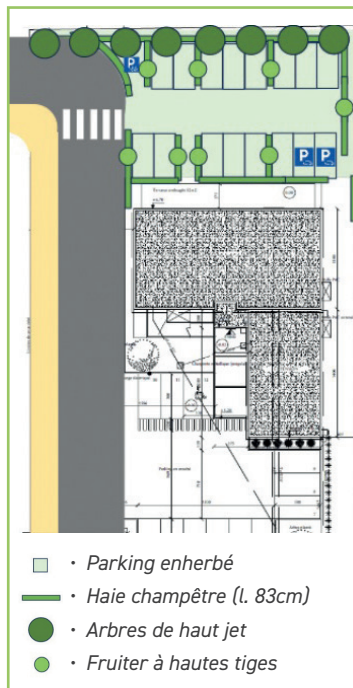
Montant : 475 572€ TTC

Subvention : 70 % (CAR)

Parking :

Montant : 85 000€ TTC

Subvention : 40% (DSIL)



- • Parking enherbé
- • Haie champêtre (l. 83cm)
- • Arbres de haute tige
- • Fruiter à hautes tiges

L'EXTENSION DE LA ZONE DE LA DEMI-LUNE

Encore dans les starting-blocks !

Après le faux départ de la concession d'aménagement évoquée dans le bulletin précédent, qui nous laissait face à un interlocuteur unique et gourmand, trois options s'offrent désormais à nous. Pour garantir son deuxième choix, la commission de développement économique a consulté un avocat spécialisé. Au vu de la taille relativement modeste que représentent les 42.000 m² à aménager, celui-ci nous conseille la cession foncière avec charge. Elle consiste premièrement à revendre pour partie le terrain acquis en 2021, car nous devons conserver du foncier pour l'aménagement de voirie et d'équipement public, et deuxièmement à renoncer à la maîtrise d'ouvrage au bénéfice d'un opérateur privé, et ce sans imposer de cahier des charges. Mais c'est la pluralité des candidatures qui offrira la marge de négociation des orientations concertées en commission. Cette solution est préconisée car elle évacue le risque financier, et semble attirer nombre de spécialistes du secteur, à l'exact opposé de notre précédente mésaventure.

Les deux autres options recevaient les mêmes écueils :

1/ Le mandat d'aménagement nous laissait décisionnaires du projet, à concurrence d'une facture de 300.000€ d'études préalables.

2/ La régie directe : là, nous gardions la maîtrise de l'aménagement de bout en bout. Mais aucun de nos agents publics ne possède la compétence nécessaire et l'horizon de la rentabilité est lointain par rapport aux futurs équipements de Magny-en-Vexin, le lycée pour ne pas le nommer, qui nous devanceraient de beaucoup. La CCVVS opte pour un développement le plus harmonieux possible.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
vexin val de seine

Notre président a refusé plusieurs propositions financières alléchantes pour préserver l'installation d'infrastructures à forte valeur ajoutée. Du dynamisme économique, de la formation pour les jeunes... pas de stockage ni de parking de transporteurs.

La commission des maires s'est réunie le 13 février pour entériner cette décision, et le conseil communautaire l'a votée le 2 avril.

LA VIDÉO PROTECTION

La phase 1 du projet qui comprend la dotation des villes de Magny-en-Vexin, Saint Clair-sur-Epte et Hodent se termine. La réception de chantier s'est tenue le 22 avril.

La deuxième phase se prépare au niveau administratif par 9 villages candidats auprès de la préfecture, car ces démarches leur incombent, aidés en cela par Benjamin Zuber, responsable des subventions au sein de notre communauté de communes. La dotation de La Roche-Guyon a été retoquée par l'architecte de bâtiments de France à cause des emplacements prévus, et s'inscrit dans la suivante. Maudétour ne bénéficiera que du fibrage requis sur une installation préexistante.

Le major Flament, responsable de la brigade de Magny-en-Vexin, a tenu à participer à la dernière commission sécurité de la CCVVS pour témoigner de l'efficacité de ce système, qui n'est exploitable que sur réquisition judiciaire, et qui a permis notamment de démanteler à Saint Clair-sur-Epte un gros réseau de vol de voitures au lendemain de l'installation des caméras, et d'arrêter à Magny-en-Vexin des contrevenants à la loi pour vols, délits de fuite, et plus grave : une tentative d'homicide.

LE VEXIN S'ENFLAMME POUR LES JEUX OLYMPIQUES ! FÊTES DU SPORT À THÉMÉRICOURT ET À LA ROCHE-GUYON CET ÉTÉ

Par Alexandre Keïta

La ferveur populaire autour de l'évènement planétaire que sont des Jeux Olympiques, le 2^{ème} évènement mondial après la Coupe de monde de football, tarde à se faire sentir en France... Mais elle va assurément naître ! Avec deux communes accueillant la «Flamme Olympique», Théméricourt et La Roche-Guyon, le Vexin prépare 2 fêtes du sport impressionnantes.

« QUIZ JO VEXIN » :

A vous de jouer ou de poser la question autour de vous... et certainement gagner des paris !

Il n'y a qu'une Flamme Olympique : FAUX.

Il y aura une première flamme pour les Jeux Olympiques de juillet, qui partira d'Olympe, débarquera à Marseille, ralliera finalement Paris.

Il y en aura une seconde pour les Jeux Paralympiques d'août (et non para-olympique), qui partira de Stoke Mandeville, en Angleterre, berceau historique de l'histoire paralympique, empruntera le tunnel sous la Manche puis se divisera en 12 flammes paralympiques allumées aux confins du territoire français et qui convergeront ensuite vers Paris. **Cela fait donc 13 flammes au total.**

Enfin, quand on parle de « flamme », on signifie un « modèle de flamme ». L'objet lui-même sera renouvelé tous les 10 relayeurs, pour un total de 1.500 flammes olympiques et 500 paralympiques utilisées (puis revendues à des sponsors) !

Les flammes olympiques se déplacent en courant à la main de multiples relayeurs : FAUX.

Les flammes se déplacent en voiture, protégées par 3 voitures devant et 3 derrière, entre les villes sélectionnées pour les accueillir. Ce n'est qu'une fois la flamme arrivée dans ladite ville

que des coureurs, élus selon divers processus - les inscriptions sont closes - auront le privilège de courir chacun 200m (rappelez-vous de cette distance individuelle) l'illustre objet à leur main. Pour les Paralympiques, les relayeurs pourront être en fauteuil d'où la nécessité de parler d'une façon générale de « relayeurs » plutôt que de « coureurs ».

Le Vexin se mobilise pour les Jeux : VRAI.

Théméricourt accueillera la flamme le **19 juillet 2024**, pour 20 mn seulement mais toute la journée sera festive (voir ci-dessous), tandis que la flamme paralympique séjournera elle à **La Roche-Guyon le 27 août 2024**, avec également une grande journée d'animation sportive régionale.

La fête des Jeux dans le Vexin va être agréable mais sans surprise : FAUX.

La Commune de Théméricourt a le projet de réunir ce jour-là **1.000 enfants** du Vexin -le vôtre pour-quoi pas- et de les disposer en haie d'honneur exceptionnelle, le long du parcours d'un kilomètre de la flamme dans la commune (aux mains de 5 relayeurs donc... voir ci-dessus) !

L'organisation ne recherche PAS de bénévoles : FAUX/VRAI
Vous trouverez en fin d'article le numéro pour s'inscrire...

Une question reste en suspens : éteint-on la flamme dans la voiture ? Nous n'avons malheureusement pas trouvé la réponse !

LA FLAMME ET LA FÊTE DU SPORT À THÉMÉRICOURT LE VENDREDI 19 JUILLET 2024.

Il faudra être matinal !

La flamme olympique traversera la commune de Théméricourt de

08:00 à 08:20 : vous pourrez la suivre lors de son parcours dans le village ! Attention : il faudra être sur place au plus tard à 07:30, en tenant compte d'une zone de parking obligé à 15 mn à pied de la commune (le long de la D14). Le village sera fermé, inaccessible entre 07:30 et 09:00.

D'abord des convergences pour arriver ensemble :

De 06:00 à 07:00, il est proposé de converger de façon ludique et participative vers Théméricourt à pied, en courant ou à vélo, au départ des villages environnants, encadrés par des associations locales. Les différents points de départ seront connus d'ici à l'été.

Pour prolonger l'évènement : une Fête du Sport nature et culture, de 09:00 à 15:00.

On ne peut citer l'ensemble des très nombreuses activités proposées, du tir à l'arc, mur d'escalade ou autre montgolfière, en passant par une tyrolienne qui enchantera les enfants... Tous les sports plus classiques seront également bien sûr représentés (basket, tennis de table...).

Pour les Activités culturelles : spectacles, démonstration de Taïchi, fresques olympiques, expositions...

Une large restauration sur place : 3 food trucks et la formule spéciale du restaurant Le Clos du Pétilon pour l'occasion (pensez à réserver) vous attendent !

Tout renseignement sur cet évènement sur les sites :

• www.pnr-vexin-francais.fr
• www.destination-vexin-francais.fr
Contact : Irène Hedrich,
01.34.48.65.92,
i.hedrich@parcdvexin.fr



LES JEUX PARALYMPIQUES, MARDI 27 AOÛT 2024, A LA ROCHE-GUYON :

Le parcours partira de l'hôpital de La Roche-Guyon, hôpital pédiatrique longs séjours, spécialisé dans le polyhandicap pédiatrique, pour rejoindre après une course de 600m (soit 3 coureurs, vous suivez ?) à travers la commune, le château de La Roche-Guyon.

Même journée festive, avec de nombreuses associations sportives et para-sportives, autour du thème **Sport Santé**.

Le programme est en cours d'élaboration.

3 certitudes à ce stade : 1/ ce ne sera pas aussi matinal qu'à Théméricourt, donc plus accessible, 2/ mais une Fête du Sport tout aussi intense ! 3/ privilégier absolument l'accès en vélo ou en moto...et 4/ une occasion de rendre hommage au travail exceptionnel réalisé par le personnel de santé dans cet hôpital pour enfants, qui pourrait s'ouvrir au public ce jour-là (en cours).

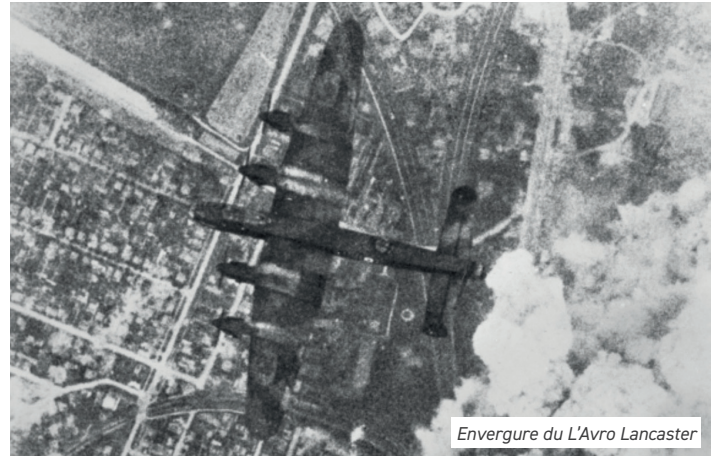
Vous avez les grandes lignes, pour prévoir vos vacances en conséquence, pour envisager d'être bénévole dans une ambiance festive, voire de faire participer votre enfant à la chaîne des 1.000 enfants à Théméricourt... Pas d'inquiétude, l'information sera largement diffusée, qu'il s'agisse de Théméricourt ou de La Roche-Guyon.

80 ANS DU MONUMENT DES AVIATEURS

Par Alexia Lunel



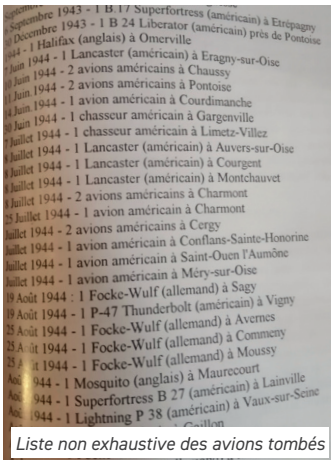
Ancien aviateur



Envergure du L'Avro Lancaster

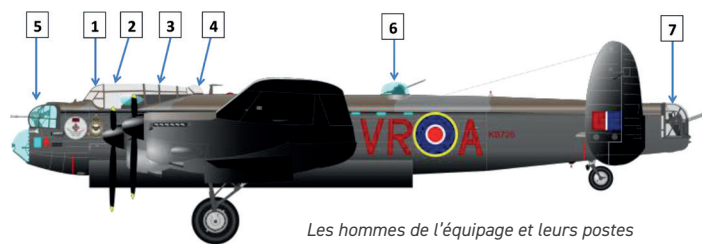
Légèrement en retrait du village, au le lieu-dit « La Fontaine des Dours », est érigée une stèle à la mémoire des aviateurs du crash du 25 Juillet 1944.

Le nombre des bombardiers alliés tombés dans le Vexin cet été-là est impressionnant.



Liste non exhaustive des avions tombés

augmenta significativement. Ce qui explique qu'à l'exception du sergent Percy Oliver Francis WADSWORTH, mécanicien de bord (2) qui appartenait à la Royal Air Force et qui fut fait prisonnier après le crash, les six autres aviateurs à bord étaient australiens et appartenait à la Royal Australian Air Force. C'est également le seul d'entre eux dont nous ne connaissons pas l'âge à la date du crash.



Les hommes de l'équipage et leurs postes

L'Australie, entrée en guerre avec l'Allemagne peu après l'invasion de la Pologne en 1939, a joué un grand rôle dans la guerre des airs en Europe. Les aviateurs australiens étaient affectés à des escadrilles britanniques où ils intégraient des équipages venant de l'ensemble du Commonwealth pour les compléter. Cependant, cinq escadrilles australiennes de bombardiers lourds, dont fait partie l'Avro Lancaster 463 Squadron qui s'est écrasé à Chaussy, furent formées au sein du Bomber Command entre 1941 et 1945 et la proportion des engagés australiens y

Le lieutenant Donald Charles GUNDRY, 27 ans, officier pilote (1), et le sergent John Vernon SCHELDT, 22 ans, opérateur radio (4) y perdirent la vie. Ils sont inhumés au cimetière d'Omerville dans le carré anglais.

Le sergent-chef John Barnes SINCOCK, 30 ans, navigateur (3) et le sergent Nevin Michael DAVIDSON, 22 ans, mitrailleur (6 « arrière » ou 7 « de dos »), parvinrent à prendre la fuite.

Enfin les sergents chefs Edward BURKE, 24 ans, mitrailleur (6 ou

7) et Edward John FALLON, 30 ans, bombardier mitrailleur avant (5) furent faits prisonniers.

Ces escadrilles, durant de longs mois après le débarquement de Normandie, ont participé à la libération de la France en attaquant des cibles stratégiques. Aussi le Lancaster 463 squadron de la RAF décolla vers 18 heures le 24 juillet 1944 de Waddington alors qu'il avait pour mission de

de tout moyen d'information parlé ou écrit, en atteste l'arrêt d'innombrables titres de la presse locale de l'époque, elles communiquaient par voie aérienne leurs recommandations ainsi que leur progression. Ainsi, entre 1942 et 1944, plusieurs centaines de documents seront ramassés en pleine nature par les habitants du Vexin.



Tracts des alliés

bombarder l'aérodrome de Saint-Cyr alors aux mains des allemands.



Les forces alliées étaient très préoccupées par les victimes potentielles collatérales de ses bombardements et en l'absence

D'après la liste répertoriée dans le livre de Guy et Serge PARIS « 1939-1945 De la Vallée de la Seine au Vexin » l'avion fut touché à Charmont. Est-il audacieux d'imaginer que les injonctions aux habitants de se protéger constituaient un écho aux instructions que la RAF donnait à ses équipages? La légende veut que le pilote ait fait l'impossible pour éviter le centre-bourg...

La Commission des fêtes, sur proposition de Monsieur Camus, organisera une manifestation pour l'anniversaire de la libération de Chaussy et décidera d'ériger une croix à la Fontaine des Doux, à la mémoire des aviateurs alliés tombés à cet endroit

Délibération du conseil municipal

Le 4 août 1945, sur proposition de monsieur Lucien Camus, le conseil municipal décida d'ériger une stèle en leur mémoire. Son inauguration eut lieu en 1948. Et la commémoration des 80 ans de ce drame le 8 mai prochain a inspiré au Conseil Municipal le désir de rafraîchir le monument et de graver notre hommage sur la pierre d'origine à la suite de celui de nos anciens par une citation du discours de Sir Paul Keating, ancien premier ministre australien, prononcé en France lors de l'inauguration du Mémorial de la Guerre Australienne : « Leur courage transcende le temps, leur sacrifice transcende les générations ».

Dans les années d'après-guerre, les cortèges étaient denses pour venir se recueillir au pied de cette stèle. L'illusion d'une paix acquise a lentement décharné ces processions. Nos temps troublés appellent à retrouver le sens de cette solennité, humaine, respec-



La montée de la rue de la gendarmerie vers le monument, filles d'un côté garçons de l'autre...



L'inauguration de 1948

tueuse et reconnaissante. Nous vous attendons le 8 Mai 2024 à 10h45 pour un moment de com-

mémoration qui sera suivi d'un verre de l'amitié.



THÉÂTRE ET MUSIQUE

Par Alexia Lunel

PERSPECTIVES



De deux choses Lune

Le Dimanche 5 mai à 16h à la salle des Fêtes - Tarif 4 à 6 euros. Tout public à partir de 8 ans.

Spectacle présenté par la compagnie du théâtre de l'Amble : « L'histoire se déroule à Paris. Comme souvent le soir, Jeanne, une petite jeune-fille, monte jouer sur le toit de son immeuble. Mais cette fois-ci, l'endroit n'est pas désert. Elle rencontre Sonia Potachkine, femme au grand vécu, qui est assise là. Par leur relation qui se construit, Jeanne

va peut-être à petit tirer Potachkine vers le haut et lui redonner le goût de vivre. Elle apprendra à questionner les vérités qu'on lui impose.

Le texte de Jacques Prévert et Gabrielle Bapst fait l'apologie de la liberté et de la vie. Sa poésie et sa musique puissante se veulent une arme puissante pour protéger les êtres et les blessures de l'existence. »



Nos Jardins PIVO

Le samedi 25 mai à 17h30 à la Bergerie de Villarceaux

Au premier abord, un parfum de refrain d'une chanson de Dutronc... Mais le tempo et la mélodie de ce spectacle ne sont pas ceux de la nostalgie du « petit jardin » du grand Jacques. Mais plutôt celui de la lutte et de la révolte adolescentes de deux élèves qui s'opposent à la destruction d'un jardin ouvrier qui doit laisser place à un cen-

tre commercial. Animées par des motifs affectifs et un pur désir de démocratie, ces deux jeunes filles parviendront-elles à convaincre leurs camarades de lycée à rallier leur insurrection ? Des figures historiques surprenantes s'invitent dans ce récit pour mieux décrire les contours de leur protestation...

Un spectacle tout public dès l'âge de 15 ans.

Tarif 4 à 6 euros.

Fête de l'été

Le vendredi 21 juin à partir de 19h.

Pour la troisième année consécutive, fidèles à notre promesse et au succès de sa dernière édition, nous vous donnons rendez-vous le 21 juin place de la mairie pour notre fête du village. L'occasion de retrouver la chorale de Chaussy, nos 2 musiciens en herbe Paul-Hugo et Augustin Saelen ainsi que « On Air » qui a fait se lever de table nombre d'entre nous pour danser.

Le Foyer Rural et le Comité des Fêtes s'associent cette année sous la houlette de la mairie pour vous ravir les papilles.

Au dos de ce bulletin : quelques photos de 2023 qui ne vous rendront pas nostalgiques, puisque c'est reparti !

Hors-Jeu PIVO

Le samedi 28 septembre à 16h. La compagnie Amonine possède une petite particularité. Son metteur en scène, Cléa Petrosi, est la fille de Claude, chargé de projet au district du Val d'Oise de football. Alors quand la Région Île-de-France propose à ses acteurs culturels de développer un spectacle autour du sport, puisque notre année 2024 est olympique, elle pense immédiatement au matériau précieux et inépuisable que représente son réseau de connaissances. Elle trouve là l'opportunité de mettre en lumière la figure plus discrète,



en tout cas plus méconnue, de l'arbitre. Une petite dizaine d'arbitres officiels a participé à l'élaboration de ce spectacle et 7 d'entre eux sont dans le casting, et sur le terrain!!

Cela se passera sur la surface de réparation de notre stade de Chaussy.



RETROSPECTIVES

Concert de musique classique

Ce 27 avril à 18h30 à la salle des fêtes.

Le conservatoire du Vexin nous a offert un concert de musique classique pour nous présenter ses élèves et nous faire découvrir des œuvres de Carl Philippe Emmanuel, fils de Jean-Sébastien, et de Michail Glinka, compositeur russe du XIXème siècle. Le calendrier nous a joué un petit air de vilain tour car nous n'avons pas pu vous prévenir à temps, par le biais de ce bulletin municipal en tout cas,

puisque'il est traditionnellement distribué le 1er mai, et que la représentation est encore à venir à l'heure où j'écris ces lignes.

En espérant que vous avez pu y assister nombreux. Nous guetons la prochaine date...

Mort d'une montagne PIVO

Le 24 novembre dernier À l'opposé de la pyrotechnie annoncée, que la taille de la salle des fêtes n'a finalement pas permise, la force d'évocation théâtrale d'une troupe jeune et sûre d'elle-même au bon sens du terme nous a littéralement transportés successivement au pied, à l'ascension puis dans le refuge de cette montagne bien vivante le soir du 24 novembre dernier. Ce spectacle de plus de deux heures, composé de 6 chapitres annoncés face public, est passé comme un charme grâce à la densité assumée des enjeux entre des personnages qui ont à faire à plus grand qu'eux. Pour partager les sensations fortes de cette belle surprise, les spectateurs conquis, venus en nombre, ont prolongé le plaisir en dégustant bugnes et vin chaud jusque tard dans la soirée. Un rendez-vous réussi !



MENACE SUR CHAUSSY ! CES ANIMAUX ENVAHISSEURS...

Par Michaël ROLLOIS

LE CHAT

Nombreux sont les Calcédoniennes et Calcédoniens à posséder un ou plusieurs chats dans leur foyer. Outre le bonheur que procure un chat dans une maison, il est nécessaire de rappeler quelques éléments concernant nos félins domestiques.

L'identification est obligatoire

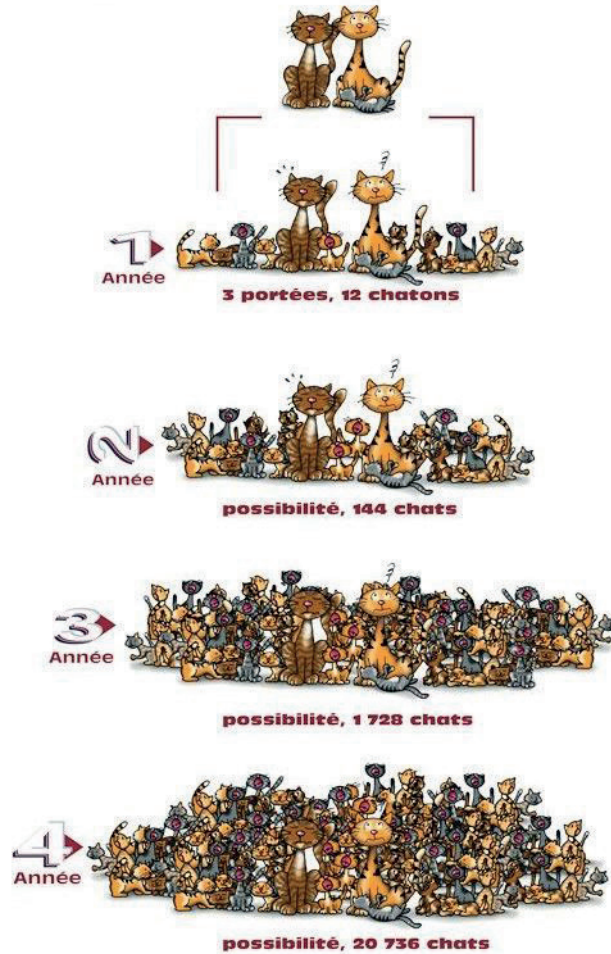
Si l'identification est obligatoire en France pour tous les chats de plus de 7 mois (et chiens de plus de 4 mois), elle constitue surtout le seul lien officiel entre un animal et son propriétaire. Ce numéro de puce électronique ou de tatouage est enregistré par le professionnel réalisant l'identification dans le fichier national géré par la société i-cad. Elle suivra l'animal tout au long de sa vie. Il est donc également primordial de veiller à actualiser les informations vous concernant sur le fichier national (adresse, numéro de téléphone).

Mais si mon chat ne sort jamais de la maison, est-ce nécessaire de le faire identifier ?

Le chat d'intérieur peut un jour s'aventurer dehors par une porte ou une fenêtre. Sans repère, il risque de ne pas savoir revenir. Et sans identification, il sera très difficile de le retrouver. Alors même s'il ne sort jamais, vous devez le faire identifier.

En cas de perte, la recherche d'un animal de compagnie est facilitée s'il est identifié. Un animal identifié a 40% de chances supplémentaires d'être rendu à son propriétaire. Il faut aussi mentionner qu'en cas d'accident, le fait de retrouver rapidement le propriétaire est primordial pour les décisions concernant les soins nécessaires pour votre animal.

La prolifération du chat



La stérilisation est nécessaire

Nous constatons dans quelques endroits du village et des hameaux une prolifération importante de chats. Il suffit en effet d'avoir un couple de chats non stérilisés pour obtenir plusieurs dizaines de chatons en à peine 2 ans, chatons qui vont à leur tour se reproduire et accroître la population féline.

Ces chats redevenant «sauvages» ont une vie difficile : bagarres nombreuses, absence de nourriture, pas de traitement contre les parasites (vers intestinaux, puces, gale...), aucune protection vaccinale... Mentionnons

également que personne ne veut en prendre la charge quand on les trouve très malades ou accidentés !

Ils sont aussi source de nuisance pour les riverains : dégradation à la recherche de nourriture ou d'abri, déjections, introduction dans les maisons, sources de parasites et de maladies pour les animaux domestiques ou l'homme, bagarres avec les animaux de la maison...

Nous demandons à chaque propriétaire, dans la mesure du possible, de faire stériliser son ou ses chats mâles et femelles.

Il est déconseillé de disposer de la nourriture à l'extérieur.

En effet, il est tentant de mettre à manger dehors pour des petits chats «malheureux» de l'extérieur, eux qui n'ont pas de foyer. Malheureusement, vous aggravez la situation en favorisant leur regroupement et leur reproduction. Il est préférable de faire appel à une association de protection animale pour les attraper, les faire stériliser et les faire adopter ou relâcher sur site.

Plus d'infos sur :

www.agriculture.gouv.fr

www.identifier-mon-animal.fr

www.i-cad.fr

LE MOUSTIQUE TIGRE

d'après :

www.iledefrance.ars.sante.fr

Nous en parlons déjà sur notre site communal en juillet 2020 et notre précédent bulletin municipal (n°4 en page 6), le moustique tigre s'implante et se développe dans tous les départements d'Île-de-France. Fortement nuisible, il peut transmettre certaines maladies lorsqu'elles circulent sur le territoire. Voici comment le signaler et éviter sa prolifération.

Aedes albopictus est un moustique tropical plus connu sous le nom de «moustique tigre». Lorsqu'il pique une personne infectée par le virus Zika, de la dengue ou du chikungunya, il peut transmettre cette infection. Il est donc aussi important de bloquer le développement de ce moustique que de s'en protéger



Le moustique tigre

lorsqu'on est malade. A ce jour, aucun cas de transmission de virus par ce moustique n'a été observé en région Île-de-France.

Signaler un moustique tigre Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Signalez-le !

L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition sur le territoire. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place.

Pour pouvoir signaler la présence d'un moustique tigre aux autorités sanitaires, il faut disposer d'au moins un de ces

deux éléments : une photo d'un moustique tigre ou un moustique dans un état permettant son identification.

https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Prévenir la prolifération du moustique tigre

Le moustique « tigre » est fortement affilé à l'homme et il aime vivre au plus près de chez nous parce qu'il y trouve :

- de la nourriture, en nous piquant ;
- des endroits pour pondre dans les eaux stagnantes ;
- des lieux de repos à l'ombre des arbres.



Procession de chenilles - source chenille-risque.info/

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques. En revanche, vous pouvez agir en éliminant ses lieux de repos et ses lieux de ponte.

Pour limiter les lieux de repos des moustiques adultes, suivez la check-list anti-moustique tigre dans l'encadré.

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE URTICANTE

Nous en parlons déjà sur notre site communal septembre 2019 et dans notre bulletin d'octobre 2021 (pages 24 et 25), et rappelions alors les risques pour la santé humaine et pour les animaux. Les effets nocifs de ces chenilles sont liés à une exposition aux poils urticants et allergisants, qui peuvent être transportés sur de longues distances par le vent (un contact direct avec les chenilles n'est pas nécessaire). Depuis cette parution, elles ont été classées comme espèce nuisible en avril 2022.

A Chaussy, quelques nids de chenilles processionnaires du pin ont été identifiés sans que nous en soyons au stade de l'invasion. Nous vous demandons de faire preuve de vigilance et de signaler en mairie les nids que vous pourriez repérer.



LA CHECK LIST ANTI MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre vit dans un rayon de 150m.
Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les eaux stagnantes où il pond ses œufs et prolifère...

© ARS Île-de-France - Juin 2023 - Crédits : Gettyimages

RANGÉZ à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles, caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

ENTRETIENEZ

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

NETTOYEZ pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Rigoles ouvertes ou couvertes de grille
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)

COUVREZ avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort tranquillement par la gouttière et supprimez régulièrement les larves)
- Bidons et fûts devant rester dehors

VIDÉZ après chaque pluie

- Coupelles de pots d fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
 - Gamelles pour animaux
 - Pieds de parasol
 - Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
 - Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
 - Pluviomètres
 - Éléments de décoration
- Bref, vous avez compris : tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

**COUPEZ L'EAU
AUX MOUSTIQUES TIGRES
et passez le message
à votre voisin !**



Nid de chenilles processionnaires
source : chenille-risque.info

LA FERME DU CLOS DE L'ISLE

Par Alexia Lunel

Difficile de prétendre animer une page sur les acteurs économiques de Chaussy sans parler de La Ferme Sarazin. L'opération portes ouvertes des 16 et 17 mars et la colère du monde agricole de ce début d'année nous offrent deux bonnes raisons de la mettre à l'honneur, s'il en était besoin.

La famille Sarazin a des racines immémoriales à Chaussy et plusieurs générations d'agriculteurs se sont succédé jusqu'à Patrick, également conseiller municipal de longue date et plébiscité par le dernier scrutin.

Son fils Julien, à son compte depuis 2008, a repris une exploitation de Villers-en-Arthies pendant 15 ans avant de reprendre la ferme de ses parents il y a deux ans avec Sophie, son épouse. C'est elle qui me reçoit et je me demande immédiatement comment je vais pouvoir restituer son énergie, sa franchise et son style direct avec mes grandes phrases. Comme sa simplicité est communicative, je me décide à faire ce que je sais faire comme je sais le faire. Elle est fille d'agriculteurs céréaliers dans l'Essonne et c'est à l'occasion d'un stage à la ferme durant ses études sur la production animale qu'elle a rencontré Julien. En dehors de son cursus agricole, elle a une passion pour la vente. Elle le dit sans ambage : elle aime le contact et les rencontres avec des gens venus de de tous horizons. « J'adore ce que je fais et je n'ai pas l'impression de travailler ». La formule de la vente directe préexistait du temps de Patrick et de son épouse Odile. Sophie l'a reprise et développée avec un succès qui ne se dément pas. En atteste l'affluence aux journées portes ouvertes qui se déroulent une fois par an et où se presse une clientèle exponentielle, qui

se développe uniquement par le bouche à oreilles : « La meilleure des communications ». Comme toute réussite, elle repose sur des principes solides :

tout d'abord la qualité du produit : Charolaise et Blonde d'Aquitaine pour le boeuf et le veau, élevées exclusivement sur leurs terres et nourries avec des produits de l'exploitation : pulpe de betterave, foin et épeautre. Seuls les tourteaux rachetés à l'huilerie d'Avernes font exception à ce régime autonome. La provenance est le maître mot, et l'origine d'appellation « rien qui vienne d'ailleurs » scelle la confiance avec une clientèle désireuse d'authenticité. Et de goût. Cette même exigence est appliquée aux éleveurs qu'elle a sélectionnés pour la viande d'agneau et de

porc qui complètent l'offre de la ferme, et à tous les intervenants de ces journées portes ouvertes, qui ont lieu une fois dans l'année. « C'est 15 jours de préparation, quand on a tout rangé, je me dis toujours : plus jamais ! » Et comme les marathoniens, une fois le souffle repris, il n'est pas question de renoncer à la prochaine fois...

C'est la crise sanitaire de la vache folle qui avait inspiré à Odile et Patrick au début des années 2000 l'idée de convier sur place des consommateurs qui s'étaient détournés de la viande bovine. Et la reprise de cette opération, à l'exception de quelques flyers la première année, n'a jamais été subventionnée, contrairement à ce qu'on entend ça et là.



Patrick et Sophie Sarazin



Deuxième clef : « Pas de site internet ». Ou plutôt : « **PAS DE SITE INTERNET !** ».

La connaissance des préférences et des habitudes de ses clients ne peut être ni fine ni ajustée avec une fiche dite abusivement « de contact », ou pire : un bon de commande avec des cases à cocher. Une page facebook existe bien, mais elle est sporadiquement alimentée, par manque de temps. C'est un groupe Whats'app, qui s'étoffe au gré du temps, qui sert à établir le lien. Évidemment, cela est rendu possible par le fait que l'exploitation est vaste, mais à taille humaine, et que la production est donc plafonnée.

L'entreprise emploie deux salariés, en plus de Patrick qui y travaille au gré des besoins et de son emploi du temps de faux retraité. Sophie s'occupe aussi de l'administratif, conduit le tracteur s'il le faut, et « dépanne » parfois au vêlage.

Un animal représente 16 côtes de boeuf. Chaque colis, classiquement de 12 kilos, en contient une. Que les amateurs de détail ne se découragent pas, rien n'est prédéfini et c'est justement là que l'écoute et la disponibilité de Sophie jouent à plein.

On peut même commander des steaks hachés, et de fins émincés marinés dans une sauce tex-mex relevée juste ce qu'il faut. Par contre, les contraintes liées à la découpe d'un animal laisse peu de marge d'erreur pour la composition des commandes. Et l'anticipation des dates de la vente mensuelle est limitée à quatre mois car au-delà, la production est difficile à évaluer. Ni conservateur, ni sel, mais un conditionnement sous-vide qui rend la congélation inutile pour un délai de trois semaines. Attention : pas de vente l'été. Beaucoup de gens partent en vacances, et il y a la moisson... Pour les amateurs de Burgers sur le pouce qui ne veulent rien sacrifier à la qualité, la ferme fournit aussi « Vex'In Truck ». La boutique est située rue du clos de l'Isle au rez-de-chaussée de la maison et qui est équipée d'une chambre froide. Ses rayonnages présentent actuellement les fruits du voyage d'Odile et Patrick avec le club de l'amitié de Chaussy dans le Périgord au printemps dernier, qui en sont revenus avec

quelques confits de canard sous le bras. Quand ils rencontrent des producteurs qui travaillent comme eux, ils n'hésitent pas à faire connaître leurs produits. Comme c'est le cas pour le week-end découverte où était présents La Ferme des Gatellieres pour les légumes, celle du Colimaçon pour les escargots. Et nos producteurs du marché : le fournisseur de la Bergerie et les pains bios d'Olivier Rank, Bee Happy pour le miel, Antoine au saucisson, Christelle Peret pour les yaourts, et Francis pour le rhum. Il leur est aussi arrivé d'être séduits par une démarche particulière, comme celle de Patrick Lecomte, passionné par la protection de l'environnement et les espèces en voie d'extinction, qui leur a proposé il y a une dizaine d'années d'accueillir des nids de chouette chevêche, et qui a été convié lors de ces journées pour une conférence passionnante qui a inspiré la couverture et l'article de ce bulletin.

Les panneaux renversés à l'entrée des villages ont illustré avec

humour le désarroi des agriculteurs qui doivent nourrir de plus en plus de bouches, avec l'interdiction d'utiliser des substances actives qui réduit leur rendement, pendant qu'on complète une production devenue insuffisante en important des produits à moindre coût, traitée avec ces mêmes substances... quant au saupoudrage d'argent sur des exploitations en perdition, il voile la nécessité de réformes profondes et structurelles. Il faut « revaloriser les produits » et « tout égaliser au niveau européen ». La simplification administrative tarde et le poids des contrôles demeure. Julien n'est pas allé au salon de l'agriculture, mais a participé aux blocages. Tous deux savent que les procédures européennes demandent du temps mais pressentent que l'accalmie actuelle couve un deuxième round.

Julien et Sophie sont aussi les heureux parents de deux petites filles : Margaux et Clarysse. L'aînée semble très attirée par leur métier, la seconde a d'au-

tres rêves. Mais Sophie se refuse à toute pression future pour la reprise de la ferme. Elle désire que ses filles soient guidées, comme elle, par la liberté et l'amour de ce que l'on fait. Elle a évoqué à plusieurs reprises « ses beaux-parents » pendant notre entretien.

Patrick a passé une tête dans le bureau pour me claquer la bise. Odile est pour beaucoup dans la construction de cette entreprise familiale

Les ventes à venir :

le 24 mai pour le boeuf et le veau, le 7 juin pour le boeuf et le veau ainsi que des colis de grillades d'agneau.

Une date pour la rentrée :

le 20 septembre pour les colis de porc uniquement sur réservation ainsi que du boeuf au détail. Illiwap prendra le relais pour les rendez-vous ultérieurs.

À vos téléphones !
06 61 51 01 20.



RÉVEILLEZ LE SUPER HÉROS OU LA SUPER HÉROÏNE QUI SOMMEILLE EN VOUS !

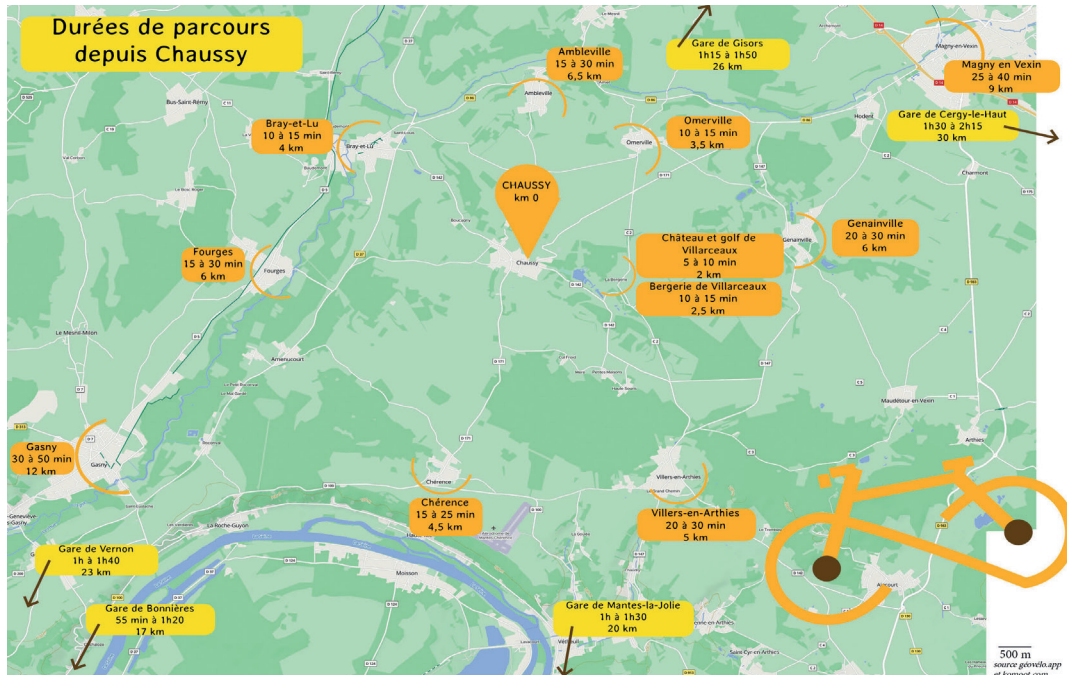
Texte écrit par Alexandre, Antonin, Gaëlle, Lieve, Pascale lors d'un atelier d'écriture animé par Marie. Merci à elle pour ses conseils et la relecture.

Le nez au vent, il y a du printemps dans l'air !

Le vélo tout juste enfourché, les pieds sur le pédalier, les mains sur le guidon, franchir les premiers mètres et très vite sentir les muscles se réveiller. Entendre les hirondelles chanter, sentir le vent caresser son visage, regarder le soleil se lever : un déplacement à vélo offre une palette infinie de sensations et chaque fois différentes selon le temps qu'il fait ou l'heure de la journée. De la descente de la côte sucrée, avec vue sur le village, à la montée de Villarceaux, de Chérence à Bray-et-Lû, d'Omerville à Chaussy, l'odeur des champs humides après la pluie, le vol d'un héron, le salut d'un cycliste qui passe en sens inverse, sont autant d'expériences qui font vite oublier les soucis du moment et ne pas regretter sa voiture.

Je suis un trésor caché

Pour une roue crevée ou un dérailleur mal réglé, on a vite tendance à m'oublier. Je me fige sur ma béquille et le temps me recouvre d'un écran de poussière. Je suis pourtant un vrai trésor pour votre santé et vos finances ! Pas besoin d'assurance, ni d'essence, ni de gros frais de réparation et d'entretien. Plus besoin de tourner en rond et de se prendre la tête à se garer. À deux ou trois roues, électrique ou simplement mécanique, je suis accessible à tous. Il suffit de souffler un vent de motivation sur mon voile de poussière et de m'enfourcher. Et si votre garage ne dispose pas de ce genre de trésor, sachez qu'il existe des aides à l'achat d'un vélo (Île-de-France Mobilités) ou à la location (Véligo, Maison du Parc). En quelques tours de roue, finie la toux, musclés mollets et genoux ! Les salles de sport et les gymnases ne courent pas les rues à Chaussy et c'est tant mieux ! Alors, comment être moins sédentaire, faire son sport hebdomadaire, sans aller bien loin ? Les beaux jours arrivent, l'occasion est parfaite : prendre son vélo



une fois par semaine, peut-être deux, pour un trajet vers Magny par exemple, rien de plus simple ! J'économise ainsi l'abonnement à la salle de sport. Comme tout sport de plein air, le vélo procure du plaisir et renforce la santé. L'esprit se libère, le stress diminue, votre corps vous remercie !

Pour une rafale de coup de pédales en chorale !

Pour l'instant, dans la famille «Chaussy à vélo», nous sommes une petite poignée, trop heureux de se croiser sur les routes. Et si on partageait nos trajets, pour rouler à plusieurs ? Papotant et pédalant, ce serait facile de se motiver collectivement ! Ce printemps, avec #Covélo, on se propose de publier sur le groupe Facebook «Chaussy entraide» les trajets vélo que nous faisons régulièrement, pour s'y greffer si cela correspond à l'un de vos déplacements.

D'autres initiatives existent, comme «le rallye-cyclo» proposé par le Parc du Vexin (7 avril 2024), ou les escapades «Vélocité» des Biclous de Vernon – Saint-Marcel (tous les deuxièmes dimanches du mois).

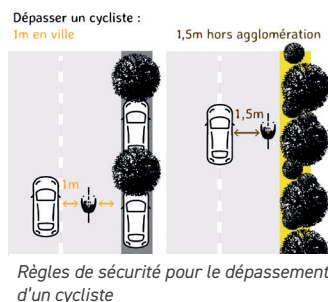
Sécurité : tous et toutes concernés !

Pour cela, chacun, automobiliste, cycliste, doit connaître les règles de sécurité qui s'imposent sur la route. Le cycliste doit s'assurer de sa sécurité par des habits réfléchissants et des lumières adaptées. Le port du casque est recommandé (obligatoire jusqu'à

12 ans). Il est conseillé d'occuper avec confiance sa place sur la route et de rouler à un mètre du bord pour dissuader tout dépassement dangereux. Quand la place le permet, le cycliste peut serrer sa droite et inviter les automobilistes à passer.

Du côté automobiliste, doubler un vélo nécessite de ralentir et de s'écarter de 1m50 minimum (1m en ville). Et un peu de patience si des voitures arrivent d'en face et qu'un dépassement avec la distance nécessaire n'est pas possible.

Le code de la route intègre le principe général de prudence : le plus fort doit toujours faire attention au plus faible et adapter son comportement pour le protéger. La communication et la bienveillance aident à partager la voie : on s'engage à être poli, on cherche le regard de l'autre, on se sourit et se salue. Stress réduit, bonne humeur garantie pour que nous déplaçons en harmonie dans notre belle campagne.



En piste !

Alors n'hésitez plus, dérouillez le trésor de vieux vélo qui dort dans le garage, ravivez les souvenirs d'enfance, désengourdissez vos mollets, stimulez votre énergie, respirez l'air pur des paysages

de Chaussy, et réveillez ainsi le super héros, la super héroïne qui sommeille en vous ! Car vous verrez, une fois à vélo, on vous dira combien vous êtes courageux, courageuse, et vous répondrez, sans fausse modestie, tel un super héros, une super héroïne que c'est facile et agréable !

Contact :

chaussyavelo@yopmail.com

AUTO-PORTRAIT D'UNE CALCÉDONIENNE À VÉLO.

« Aller au travail à vélo, quel plaisir ! L'idée de laisser la voiture plus souvent à la maison et d'aller au travail à vélo me trotait dans la tête depuis quelque temps, mais j'appréhendais la cohabitation avec les automobilistes et le charme vallonné du vexin qui fait mal aux mollets. J'ai donc profité de la belle saison

pour emprunter un VAE (vélo à assistance électrique).

J'ai immédiatement été séduite par le contact avec la nature, les plaisirs enfantins d'apercevoir les renards et les chevreuils, dans un calme propice à la redécouverte de notre magnifique territoire, tout en faisant une activité physique douce. J'ai donc investi dans un VAE et je me suis équipée

pour pédaler été comme hiver, en restant au chaud, au sec et surtout bien visible des automobilistes. Sur l'année 2023, à raison d'un aller-retour par semaine en période hivernale, jusqu'à 3 ou 4 par météo clémente, j'ai au total parcouru 1500 km. J'espère faire aussi bien cette année ! »

Nathalie Rollois

ATHÉNA, LA CHOUETTE CHEVÊCHE

Par Eric Duval-Valachs

Le crépuscule tombe lentement sur les prés autour de Chaussy ; la pénombre envahit les haies dont les grands arbres protègent du vent d'ouest les cultures et le bétail. Un pic-vert jette un dernier éclat de rire et quelques lapins se dispersent dans les champs, montrant à chaque bond leur derrière blanc.

Venant d'un chemin creux, un miaulement bref retentit, bientôt suivi d'une voix douce et plaintive. Perchée sur une grosse branche bien dégagée, une chouette chevêche, au beau regard doré, appelle une femelle et, de loin en loin, l'écho de son chant se répercute dans la campagne. Inquiétée par un bruit suspect, elle se gonfle et agite sa grosse tête ronde d'un brusque mouvement vertical interrogatif, puis de son vol lent et sinueux elle rejoint un perchoir d'où elle va pouvoir guetter quelques proies. Attentive, la petite chouette surveille le sol où elle a l'habitude de se déplacer avec aisance, mais c'est de l'air qu'arrive son repas : un gros papillon sphinx teinté de rose, bien vite repéré par le rapace, est capturé après une brève envolée silencieuse et tué d'un coup de bec dans un craquement sinistre.

La chouette chevêche, que l'on rencontre communément à Chaussy autour de nos fermes et anciens bâtiments agricoles, est de petite taille, un peu plus petite qu'un pigeon. Elle mesure

en moyenne 26 cm, est ronde et trapue et pèse de 180 à 200 g. Les « déhanchements » de sa tête sont caractéristiques, de même que son vol ondoyant et son cri clair et bref. Son activité est aussi bien diurne que nocturne.

D'un caractère sauvage, la « chevêche » manifeste fréquemment sa curiosité ou son embarras par une série de courbettes et de flexions nerveuses comme si elle était montée sur des ressorts. Attachée à son domaine, l'hiver, cette espèce reste sur son site de reproduction. On la rencontre notamment dans les milieux ouverts et cultivés comme les vergers où elle niche dans les cavités des vieux arbres.

La femelle pond de 4 à 8 œufs blancs, dans son nid, installé à une hauteur variant entre 2m et 10m, dans une cavité naturelle (creux d'un vieil arbre...) ou d'origine humaine (trou de mur, nichoir...) et couve pendant 26 à 28 jours. Les poussins naissent couverts d'un duvet épais et sont nourris d'insectes et petits vertébrés. Ils sont capables de voler puis de quitter le nid entre 28 et 35 jours.

Chaussy, grâce à la présence de culture et de stockage de grains, présente un site de nidification idéal pour la chevêche. Ainsi, on en voit souvent au centre de la commune ainsi que sur les coteaux, nichant soit dans de vieux arbres creux ou dans les

trous des murs de nos maisons et bâtiments agricoles.

Elle doit son nom générique à la déesse grecque Athéna (Minerve chez les Romains), dont elle est l'animal symbolique. Dans la Grèce antique, la Chevêche d'Athéna, attribut d'Athéna, est le symbole de la Connaissance (la sagesse mais aussi la science). Elle doit être protégée car, comme une grande partie du monde vivant, la chouette chevêche souffre de la modification rapide de nos paysages et de son environnement qui réduisent ses lieux de nidification et de reproduction ainsi que l'accès aux ressources en nourriture (insectes, petits rongeurs etc...).



La chouette chevêche - Crédit photo : Corentin Monmont - 2023 / DR

VILLARCEAUX

Extraits du communiqué de presse du 15 mars 2024

Par Olivier Caurette

UN AMBITIEUX PROJET DE VALORISATION ET D'ANIMATION DU DOMAINE

La Région Île-de-France met en œuvre un ambitieux programme pour déployer une nouvelle offre touristique, culturelle et de loisirs au sein du domaine régional de Villarceaux. L'année 2024 constitue un tournant décisif dans la mise en œuvre de cette ambition, articulée autour de trois axes :

- l'amélioration de l'accueil du public,
- la création d'équipements culturels et événementiels dans les communs du Manoir de Ninon,
- la création d'une résidence de recherche et de création dans le château du Haut.

Des équipements, une programmation culturelle, des offres de services et de loisirs sont en préparation dès cette année : une visite augmentée des jardins (dès juin 2024), un escape game (2025), le potager conservatoire (2025), une salle de spectacle dans les communs du bas (2027), des résidences et des ateliers d'artistes ainsi que des logements pour les accueillir (fin 2027), un espace dédié aux animations pédagogiques et ludiques (2027). A terme, une offre d'hôtellerie et de restauration sera également proposée.

DEUX GRANDES NOUVEAUTÉS POUR CETTE SAISON 2024

Le Domaine régional de Villarceaux programme de nombreux événements festifs et culturels, **du 6 avril au 3 novembre 2024** : concerts et théâtre dans les jardins, expositions, reconstitutions historiques, initiations à l'apiculture, observation de la faune, etc...

Cette nouvelle saison sera aussi l'occasion de vivre une expérience inédite de visite avec le parcours de visites augmentées des jardins, premier acte du programme de développement culturel et touristique du site initié par la Région, qui sera inauguré lors du lancement de l'édition 2024 de Jardins ouverts en Île-de-France. Cette 8e édition sera organisée pour la toute première fois au Domaine régional de Villarceaux les 28, 29 et 30 juin.

De l'accueil jusqu'au pavillon de Ninon, le parcours complet de près de 3 km offrira aux visiteurs une expérience immersive de découverte du domaine sur deux thématiques : histoire et biodiversité. Un itinéraire plus court (1,5 km) sera également proposé, avec au programme un vaste éventail d'animations en plein air pour tous les goûts, et la découverte d'une installation d'Emmanuelle Briat, artiste plasticienne végétale.

ET UN FOISONNEMENT D'ÉVÉNEMENTS OUVERTS À TOUS

À retrouver côté culture :

Expositions d'art contemporain (du 19 au 30 juin et à partir du 5 octobre).

Musique classique avec le festival Un Temps pour Elles (22 et 23 juin), le Quatuor de saxophones Zahir et les Chanteurs d'oiseaux (30 juin) et le Festival d'Auvers-sur-Oise (15 septembre), un opéra en plein air (29 juin), des apéro-concerts à l'occasion des « Samedis à la campagne » avec le Quartet folk baroque Cathy Gringelli (29 juin), le jazzman Hervé Samb (13 juillet), l'accordéoniste Vincent Peirani (20 juillet) et les chanteurs Sara Llorca et Benoît Lugué (31 août).

Théâtre dans les jardins avec la Compagnie Mystère Bouffe (13 et 20 juillet, 31 août).

Spectacle jeune public par la compagnie nationale de théâtre lyrique et musical ARCAL (28 septembre).

Balades contées dans le cadre du Festival du conte en Val-d'Oise (2 novembre).

Et côté nature :

Une bourse aux plantes (18 mai),

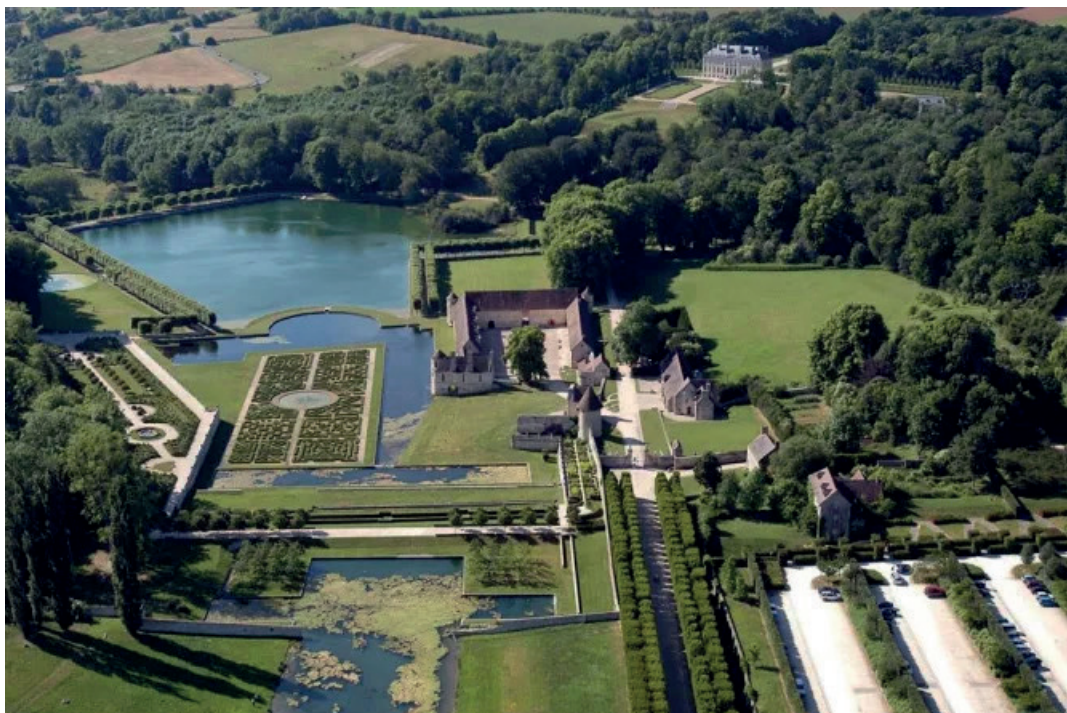
des initiations à l'apiculture avec l'apiculteur du domaine (8 et 22 juin, 24 et 31 août), l'observation nocturne de la faune (cerf-volant dans la nuit du 29 juin, chauves-souris le 24 août), la grande Fête du patrimoine gourmand avec des producteurs et des artisans d'Île-de-France (21 et 22 septembre) Ces rendez-vous seront gratuits, pour tous – à l'exception des initiations à l'apiculture, des concerts du festival Un temps pour Elles et du spectacle jeune public Zaina, qui seront payants.

À noter la présence du **Vex'In Truck**, tous les week-ends aux horaires d'ouverture du site : l'occasion de découvrir l'étendue des saveurs du terroir vexinois grâce aux plats élaborés à partir de produits locaux.

Ouverture au public du 6 avril au 3 novembre 2024, du mardi au dimanche, de 14h00 à 18h00.

Retrouvez le programme complet : villarceaux.iledefrance.fr

Visites guidées sur réservation : 01 34 67 74 33 / domainedevillarceaux@iledefrance.fr



ÉCOLE

Par Caroline Penot Lemoine



PARIS 2024



2024 c'est l'année des Jeux Olympiques d'été à Paris et le thème de l'année 2023/2024... Le compte à rebours est lancé et chaque jour compte pour mettre en place des situations d'apprentissages riches et variées autour de cet événement et d'autres bien évidemment. Petite rétrospective sur les projets de l'année scolaire...

Mi-octobre, les élèves ont pu participer au Festival « Les enfants d'abord » proposé par le conseil départemental du Val d'Oise au domaine de Villarceaux. Ils ont assisté à une représentation du spectacle « Une ouïe inouïe » de André Borbé : un spectacle sonore, à la fois parlé et chanté, offert aux élèves de l'école par Thierry Labussière, conservateur à l'époque du domaine de Villarceaux. Nous le remercions à nouveau pour ce soutien dans l'éducation artistique et culturelle auprès des enfants. Courant octobre, les 3 classes ont également repris, avec un engagement toujours aussi fort et partagé, les ateliers en anglais avec Yvonne les jeudis après-midis. Au programme, des chants, des jeux, des dialogues, des lectures adaptées au niveau des élèves leur permettent de développer vocabulaire et structures grammaticales. Yvonne constate avec plaisir les



progrès réalisés par les élèves au cours des 4 dernières années.

A Noël, les élèves ont assisté à un spectacle « La magie des lumières de Noël », proposé par le CCDM (Centre de Création et de Diffusion Musicales) et financé en partie par l'ASCE (Association Sportive et Culturelle de l'École). Comme par le passé, les enfants des 3 classes ont également réalisé des cartes de vœux qui ont été glissées dans les colis remis aux « anciens » du village. Et ce projet intergénérationnel est toujours apprécié par tous, expéditeurs et destinataires, comme en témoignent les chocolats et courriers reçus en retour, à destination des élèves et des enseignantes. Nous ne manquerons pas de vous retrouver l'année prochaine ...



Foutas

En collaboration avec l'ASCE, des calendriers et des Foutas (grande serviette de plage pouvant servir aussi de paréo) avec les dessins des élèves ont été vendus en fin d'année, les bénéfices engendrés permettant d'acheter des livres et du matériel de sport principalement. Des équipes de 2 à 3 élèves de CM1 et CM2 ont sillonné les rues du village et des hameaux avec pour mission de vendre les calendriers 2024. A nouveau victimes de leur succès, les élèves n'ont pas pu répondre à la demande de tous : encore merci à tous pour votre soutien !



L'année scolaire 2023/24 a pour thème les JO (les Jeux Olympiques). Les Jeux Olympiques d'été ont lieu tous les 4 ans. Cette année, ils sont organisés en France. Cela ne s'est produit que 2 fois : en 1900 et en 1924. Ce thème permet à nos élèves de découvrir l'origine et les symboles des Jeux Olympiques et des Jeux Paralympiques. C'est aussi l'occasion d'apprendre à se repérer sur le planisphère avec le voyage de la flamme olympique, dont l'allumage est prévu le 16 avril à Olympie en Grèce. Pour certains, c'est la découverte de nombreux sports à travers des anecdotes, des énigmes, des reportages... et pour d'autres à travers des lectures, des œuvres d'art... Et pour tous, la découverte de plusieurs sports au retour des vacances de printemps : l'escrime avec un maître d'armes de Magny en Vexin, l'équitation au centre équestre de Genainville, le golf avec des moniteurs du Golf de Villarceaux. Des sports collectifs, le handball et le Tee Ball sont également en cours de planification. Et une sortie le mardi 21 mai au Parc Aventure Land à Magny en Vexin permettra à tous de vivre une journée sportive différente, un moment de sensations et de dépassement de soi !

Le spectacle de fin d'année, qui sera présenté le samedi 22 juin, reprendra et clôturera ce thème : ce sera alors l'occasion pour les élèves de présenter des chants, des poèmes, des danses... qu'ils

auront préparés notamment avec leur enseignante.

L'équipe enseignante et les parents d'élèves remercient à nouveau chaleureusement la municipalité qui finance ces projets, permettant ainsi aux élèves de développer de nouvelles compétences et connaissances et de s'épanouir en profitant au mieux de leur environnement immédiat.

Tous les élèves et l'équipe enseignante vous souhaitent de profiter des beaux jours à venir du printemps naissant bien que encore instable !



Le sigle

Le drapeau se constitue de cinq anneaux. Chaque anneau représente un continent

- Bleu: Europe
- Noir: Afrique
- Jaune: Asie
- Rouge : Amérique
- Vert: Océanie

Et le fond blanc

Ces 6 couleurs sont présentes dans tous les drapeaux des pays du monde.

La flamme olympique est un souvenir de l'origine des Jeux Olympiques en usage depuis 1928. Elle doit être allumée à Olympie, en Grèce, quelques mois avant l'ouverture des Jeux Olympiques. Elle est ensuite transmise par relais jusque dans la ville organisatrice des Jeux.



L'ASCE

Par Cécile Deconinck
et Magalie Gaudfroy

La saison a débuté avec l'assemblée générale le 10 octobre 2023.

Le nombre de participants et l'enthousiasme de faire vivre notre association nous a permis d'élargir notre bureau avec 4 postes d'administrateurs. Nous remercions chaleureusement Audrey Petit pour son implication et sa bonne humeur durant l'année passée au sein du bureau.

C'est donc sur les chapeaux de roues que nous avons organisé des **ventes de gâteaux à la sortie de l'école**. Ces ventes ont été très appréciées par les jeunes calcedoniens et leurs parents.



La vente de gâteaux

L'ASCE a participé à l'organisation de la **soirée Karaoke** le 9 décembre, dont les recettes ont été reversées au Téléthon, à l'instar d'autres associations du village qui ont proposé une vente de bonbons et un atelier maquillage pour les enfants.



Atelier maquillage

L'année s'est clôturée avec une vente de chocolats Jeff de Bruges pour Noël, ouverte à l'ensemble du village. Ainsi que la traditionnelle vente de calendriers et d'un objet personnalisé par les enfants. Cette année, nous avons choisi la fouta, une serviette traditionnellement utilisée dans la salle de bain.



Les chars du Carnaval

Le printemps a été célébré par une **vente de bulbes et de plants** pour raviver les couleurs de nos jardins.

Ce samedi 23 mars, vous avez pu entendre notre **défilé du carnaval** avec nos magnifiques chars sur le thème des JO pour le premier et du cirque pour le second, accompagné par le son de la musique en-

traînante et des rires des enfants. Merci à tous les habitants ayant ouverts leurs fenêtres pour applaudir les enfants. Un goûter de crêpes confectionnées par le Club de l'Amitié a pu être partagé à l'école pour reprendre des forces. Merci à nos bienfaitrices qui ont toutes reçu une fleur en signe de notre gratitude.



Carnaval 2024

Nous remercions également la commune de Bray-et-Lû qui pour la 2^{ème} année consécutive nous a gentiment prêté ses chars afin d'organiser le défilé de ce carnaval.



Les week-ends s'enchaînent à Chaussy et ne se ressemblent pas, le 30 avril, accompagnée par le Comité des fêtes et le Foyer Rural, l'ASCE s'est transformée en cloche. Les enfants ont pu faire la **chasse aux œufs** dans notre belle campagne.

Le 21 avril, l'ASCE a tenu la **buvette de la brocante de printemps**.

Merci d'être venus nombreux passer un bon moment pour chiner et vous restaurer sur la place du village.

L'année scolaire se clôturera par la **kermesse de l'école** le 22 juin à la suite du spectacle de fin d'année suivi d'un repas participatif.



Chasse aux œufs



LA SOURCE GAROUSTE

Villarceaux

PROGRAMMATION ÉTÉ 2024



FIN DE RÉSIDENCE DE L'ARTISTE PIERRE GENOUVRIER

En 2024, ce sculpteur est accueilli à la Source Garouste-Villarceaux de janvier à juin dans le cadre d'une résidence-mission en partenariat avec la DRAC Île-de-France. Son exposition se tiendra du **19 juin au 30 juin 2024**, dans les communs du manoir de Ninon et vous sont proposés plusieurs rendez-vous pour aller à la rencontre de son travail.



Sculpture Genouvrier / P. Cimes 2023

Samedi 8 juin

Ateliers Sourciers en famille pour expérimenter l'art entre parents ou grands-parents et enfants. De 10H à 12H et de 14H à 18H / 15 places / 5€ par personne / pique-nique à prévoir

Mercredi 19 juin / A 14h30

Inauguration et visite guidée de l'exposition en présence de l'artiste et des enfants sourciers.

Samedi 22 juin

Randonnée de Magny-en-Vexin au Domaine de Villarceaux accompagnée par l'association des Sentiers du Vexin. À l'arrivée, grand pique-nique partagé et découverte de l'exposition. 15 places / 3€ par personne.

ATELIERS PETITS SOURCIERS EN FAMILLE

Textile tactile avec Sylvie Breton
Des ateliers en faveur des tous petits et de leurs parents. Un projet soutenu par le Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP95).

De 9H à 11H / 15 places

20€ pour les 7 séances

Jeu 25 et mardi 30 avril, jeudis 16, 23 et 30 mai, jeudis 13 et 27 juin.



Atelier textile Petits Sourciers

SORTIES EN FAMILLE

60 participants / 6€ par personne

25 mai 2024 - Musée du quai Branly - Visite de Paris quartier de la Tour Eiffel.

Un voyage au sein du musée pour découvrir les œuvres autrement en se laissant porter par une visite contée.

Suivra la découverte autonome du quartier de la Tour Eiffel munie d'une carte.



Sortie Famille Musée Quai Branly

18 juillet 2024 - Baignade à la base de loisirs de Moisson

Un lieu rêvé pour se baigner en

toute sécurité ! Les enfants pourront réaliser des châteaux de sable sur la plage d'une longueur de 150 mètres de long !

12 août 2024 - Sortie à la mer - le Tréport

Le port de pêche animé, le casino sur la plage, le Quartier des Cordiers, la montée en funiculaire et le panorama exceptionnel du haut des falaises promettent une belle journée en perspective !

PROGRAMMATION DES ATELIERS DES VACANCES D'ÉTÉ

Cet été, en cette grande période de Jeux Olympiques, la Source Garouste-Villarceaux articule ses ateliers entre culture artistique et culture sportive en organisant des «olympiades artistiques». Ce projet s'appuiera sur les valeurs liées à l'olympisme : la fraternité, la sororité, la rencontre, l'interculturalité et l'inclusion.

A partir du 15 juillet, chaque semaine les enfants et les familles découvriront une discipline artistique accompagnés d'un artiste professionnel. Plusieurs formats d'ateliers vous sont proposés. Cette saison sera clôturée par un grand goûter familial le **30 août** de 17h à 19h.

Ateliers Sourciers en famille

Deux ateliers de deux jours réunissant parents et enfants.

De 10h à 12h et de 14h à 18h

15 places / 5€ par personne

pique-nique à prévoir.

17 et 18 juillet / 27 et 28 août

Théâtre des Olympiades avec la Compagnie Pas d'Chichis

Ateliers Sourciers

Des ateliers d'une semaine pour les enfants de 6 à 12 ans

Tlj de 10h à 16h / 12 places

Tarifs selon revenus

pique-nique à prévoir.

Du 15 au 19 juillet

Écriture et bande dessinée des Olympiades, avec Jonas Teboul

Du 22 au 26 juillet

Papier et dessin, avec l'artiste Lou Rat-Fischer

Sculpture des Olympiades, avec l'artiste Judicaël Eymard

Du 29 juillet au 2 Août

Peinture autour du jaune, peinture des Olympiades, avec l'artiste Michel Clouin

Du 19 au 23 Août

Broderie naturelle, avec l'artiste Anne Pecquet

Atelier Ados Sourciers

Un atelier d'une semaine pour les enfants de 12 ans à 15 ans

Tlj de 10h à 16h / 12 places

Tarifs selon revenus

Pique-nique à prévoir.

Du 29 juillet au 2 Août

Cabane naturelle, architecture des Olympiades, avec l'artiste Emmanuelle Briat



Atelier Sourciers / Pierre Genouvrier

LES ATELIERS DES MERCREDIS

Les ateliers reprendront à la rentrée de septembre pour les 6-12 ans avec la nouvelle artiste résidente Laure Chagnon.

Et un mercredi sur deux pour un groupe ados sourciers de 12-15 ans.

Inscription au trimestre

Tous les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 16h

12 places / Tarifs selon revenus

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER

La source Garouste-Villarceaux allée du potager au domaine de Villarceaux
accueil.villarceaux@lasourcegarouste.fr
01.34.67.78.83

AMIS DU DOMAINE DE VILLARCEAUX

Par Patrick Monin

Participez à la bourse aux plantes de Villarceaux, le samedi 18 mai !

Pour la première fois, le domaine de Villarceaux propose aux passionnés de plantes, amateurs de jardins ou simples curieux, de participer à une grande bourse aux plantes entre particuliers de 11h à 18h.

Nous vous invitons à venir avec vos plants, graines, semis, matériel d'occasion, livres et tout accessoire en rapport avec le jardin et la biodiversité. L'installation se fera de 9h à 10h30 avec accès en voiture à proximité de votre emplacement.

Pour participer, il suffit de nous contacter par mail : info@amisdevillarceaux.fr

D'autres animations seront proposées comme :

- conférences sur la biodiversité du Vexin par Laurent But en début d'après-midi,
- expositions sur la faune et la flore,
- ateliers d'herboriste,
- découverte des orchidées du domaine,
- stands d'artisans du jardin.

Les Historiques de Villarceaux, les 1er et 2 juin

Venez parcourir l'histoire à l'occasion de la 13^e édition de notre manifestation multi-époques.

Tout au long d'un parcours, de la partie médiévale au château

VILLARCEAUX NATURE
Samedi 18 Mai
 11h-18h

Troc plantes graines
 Particuliers venez avec vos plantes

Animations - Conférences - Artisans
 Parlons Jardins

Renseignements
www.amisdevillarceaux.fr

Entrée gratuite

du haut 18e, vous découvrirez des campements du moyen-âge avec les pratiques et artisans de l'époque, danses et aussi tournois de combats. Vous assisterez au spectacle des mousquetaires, à la vie d'un campement vikings, à des jeux d'un autre temps, aux démonstrations d'une compagnie d'arquebusiers royale, de danses 18^e, ainsi qu'aux représentations des concerts d'époque dans le salon de musique du château du haut. De nombreuses autres rencontres vous attendent au fil de votre voyage.

Parallèlement, la cour et les communs du manoir de Ninon accueilleront plusieurs métiers anciens, mais aussi des artisans de l'histoire et stands gourmands et bien d'autres surprises.

Ces deux jours s'achèveront avec un grand défilé des participants costumés vers 16h. A ce sujet les visiteurs, petits et grands, en costume sont les bienvenus. Possibilité de se rapprocher de notre atelier de création de costumes pour louer ou préparer votre tenue.

Entrée gratuite. Pique-nique et restauration sur place possible.

De nombreuses animations et concerts sont proposés tout au long de la saison, n'hésitez pas à consulter le programme sur notre site www.amisdevillarceaux.fr.

Nous accueillons toujours les personnes désireuses de rejoindre l'association pour participer à notre démarche.

les **H**istoriques de Villarceaux
 1-2 Juin
 11h - 18h

12 ÉDITION

ANIMATIONS MULTI-ÉPOQUES / ARTISANATS
 CAMPEMENTS / RESTAURATIONS

WWW.AMISDEVILLARCEAUX.FR



Les Historiques



LA BOUSSOLE ARTS ET CULTURE

Par Olivier Caurette

Après un peu moins d'un an d'existence, la Boussole ne chôme pas et notre actualité s'enrichit au fil des mois tout comme le nombre d'adhérents. Nous comptons désormais 65 adhérent(e)s dont plus de 50 % de calcédonien(ne)s.

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS

Depuis la dernière édition du bulletin municipal, nous avons organisé 3 concerts. Bien que sous l'appellation « Jazz à Chaussy », nous ne vous avons pas proposé de Jazz mais :

- **Dreamertramp**, le 3 novembre. Les artistes nous ont plongés dans l'univers de Supertramp, groupe mythique des années 80/90. Salle comble !
- **Wind of Panic**, le 22 janvier, qui nous ont fait voyager à travers les grands standards qui ont fait l'histoire de la musique pop-rock depuis les années 70 jusqu'à nos jours. Très belle soirée.
- **FonkAddict**, le 22 mars avec leur musique qui a rendu hommage à la folie créative du Funk de James Brown à Jamiroquai. Le public nombreux a envahi la piste de danse !

Notre chorale Calchandonie s'est produite sur le marché de Noël le 10 décembre. Elle compte désormais 21 choristes, bonne ambiance et rigolades au rendez-vous. Il est toujours temps de les rejoindre !

Contacts :
Michèle Morin (06 83 95 51 76)
Anne Collet (06 73 19 84 00)



La chorale

LE PROGRAMME JUSQU'À L'ÉTÉ

Le printemps de la photographie les 1^{er} et 2 juin. Il est encore temps de s'inscrire !

Contact :
Thierry Tavoni (06 45 66 65 82)

Une pièce de théâtre de boulevard le dimanche 16 juin :
« Very Bad Trip à Londres ».



Very Bad Trip à Londres

“Un célèbre réalisateur de cinéma et une comédienne ambitieuse se retrouvent “par hasard” assis l'un en face de l'autre dans l'Eurostar qui les conduit à Londres pour un casting. Elle se dit prête à tout pour obtenir le rôle qui fera d'elle une Star. Il n'est pas insensible à ses charmes mais hésite à conclure...”

Mais dans ce jeu de dupes, s'il n'est pas celui qu'elle croit, elle n'est peut-être pas non plus celle qu'il croyait....”

Le printemps de la photographie



La photo vous intéresse ?
Cette manifestation est pour vous !!!

Que vous soyez passionné ou photographe occasionnel, la Boussole organise un exposition ouverte à tous, petits et grands, débutants, amateurs confirmés ... Cette manifestation se veut un moment de rencontres et d'échanges.



Chaussy - Le 1^{er} et 2 juin 2024

Un concert de notre chorale pour la fête de l'été au mois de juin.

Une assemblée générale de l'association en mai ou juin. L'occasion de faire un bilan et de parler des perspectives, en prenant en compte les idées et propositions de nos adhérents.

ET À PARTIR DE SEPTEMBRE ?

La reprise des concerts avec de très belles surprises (4 octobre et 22 novembre). Nous sommes en négociation pour faire venir une tête d'affiche. Laquelle ? Surprise ! Si ce projet se concrétise, il va falloir pousser les murs de la salle des fêtes... Bien évidemment, nos adhérents et les calcédonien(ne)s seront prioritaires.

La reprise de la chorale « Calchandonie » et peut-être la création de cours de comédie musicale pour les ados et/ou les adultes !

Une exposition « les calcédoniens ont du talent » les 9 et 10 novembre. Occasion donnée aux calcédonien(ne)s de faire découvrir leurs talents divers et variés et de les partager avec toutes et tous.

Pour 2025, **un concert de Gospel** dans l'église se profile avec près de 40 choristes !

Nous contacter :

Laboussoleartetculture95@gmail.com
Olivier Caurette : 06 77 78 24 14
Dominique Morin : 07 89 57 19 63



Dreamertramp



Wind of Panic



FonkAddict

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Par Elisabeth Amisse

L'association est ouverte à toutes et tous sans limite d'âge. Elle a pour objectif d'animer des rencontres et créer des liens amicaux entre ses membres. Nous avons eu le plaisir de nous retrouver à l'occasion des événements suivants :

Tous les lundis de 17h15 à 18h15 à la salle des fêtes : gym douce.

Un mardi sur deux : jeux de société à la salle des associations, à partir de 14 heures, nous vous attendons nombreux.

Le 24 septembre 2023 : le club a organisé son loto annuel, environ 100 personnes ont participé et rendez-vous a été pris pour septembre 2024.



Loto 2023

Du 27 septembre au 2 octobre 2023 : séjour en Périgord, 45 personnes pour départ très matinal, nous avons pris le petit déjeuner sur l'aire d'Orléans, et ensuite la guinguette de Belle Isle à Châteaurox nous attendait pour le déjeuner. Nous sommes remontés dans le car direction le Grand Hôtel à Souillac.

Le jour suivant, visites : gouffre de Padirac, Rocamadour et arrêt à la fromagerie la Borie d'Imbert, où sont fabriqués les cabécous et rocamadour (fromages de chèvre).



Plus ancienne maison de Collonges-la-Rouge

Le troisième jour départ pour Collonges la rouge, puis Martel, visite d'un moulin à huile de noix, où nous avons déjeuné, découverte de la vallée de la Dordogne à bord

d'un train à vapeur. Au retour, visite de la ferme de Grezelade et son élevage de canards, dégustation de produits et nombreux achats.

Au retour à l'hôtel, soirée folklorique, très bonne ambiance.



Spectacle folklorique à notre hôtel

Après une courte nuit, départ pour Sarlat, marché impressionnant ; après le déjeuner, départ pour la grotte de Lascaux 4.



Le marché de Sarlat



Château des Milandes

Le dimanche, nous avons visité le château des Milandes (ancienne propriété de Joséphine BAKER), spectacle de rapaces puis déjeuner dans les communs du château et départ pour la Roche Gageac pour une croisière en gabare sur la Dordogne. Sur le retour, escale à Domme, visite de la bastide en petit train, puis diner gastronomique à l'hôtel. Il était temps de faire les valises pour le retour.



Visite de Domme en petit train



Le groupe à Salbris pour son dernier jour

Le lendemain, petit déjeuner à l'hôtel puis direction le car, escortés par le personnel et le patron du Grand Hôtel. La route du retour nous a permis de déjeuner à Salbris au relais de Valaudran (restaurant à recommander) : une bonne ambiance, de bons repas et de belles visites, c'est la conclusion de ce voyage.

Le 28 octobre 2023 : sortie théâtre de la grande comédie : « star d'un soir » avec Alil Vardar, rires garantis puis diner au restaurant « le Bourgogne Sud ».

Le 19 novembre 2023 : 107 inscrits pour le repas de fin d'année, nous nous sommes régalés, les danseurs se sont défoulés au son de l'accordéon et du synthé de Didier.

Le 29 novembre 2023 : départ pour le cadran à Evreux pour un pot-pourri de comédies musicales.

En décembre : partage du gâteau annuel avec les joueurs du mardi.

Et en janvier : pour bien commencer la nouvelle année, partage de la galette, toujours au club de joueurs du mardi.

Le 18 février 2024 : 101 personnes à notre assemblée générale qui fut suivie d'un repas.



Assemblée générale



Notre doyenne à table

Le 10 mars 2024 : sortie à Rouen, pour un spectacle d'Holiday on Ice, spectacle très moderne.

PRÉVISIONS

Le 21 mars 2024 : à Evreux « Toujours un tube qui me rappelle (les années 60-70 et 80) ».

Le 24 avril 2024 : journée à la Michaudière (61), pour un départ très matinal puis petit déjeuner, balade en cariole, visite de Bagnoles de l'Orne, repas à la Michaudière suivi d'un spectacle équestre et pour clore la journée un pot de l'amitié sera offert.

Le 13 juin 2024 : découverte en région Picardie à Longueil-Annel : visite de la cité des bateliers. Puis direction Nesle pour déjeuner au cabaret « le petit Baltard ».

Du 11 au 18 septembre 2024 : le Portugal (voyage en avion) ; nombreuses visites sur place.

Le 22 septembre 2024 : LOTO.

Le 17 novembre 2024 : repas annuel ouvert à tous.

Le voyage prévu en Hollande 2024 a dû être annulé faute d'un nombre suffisant d'inscrits, nous prévoyons de reprogrammer ce voyage en avril 2025.

La suite du programme à la rentrée, bonnes vacances.

LE COMITÉ DES FÊTES

Par Laurence Jaquet



Chasse aux œufs du 8 mars

N'hésitez pas à rentrer en contact avec les membres de l'équipe du Comité des Fêtes ou sur sa page Facebook si vous avez des questions, suggestions et remarques ou mieux encore : si vous voulez nous rejoindre. Le comité a clairement pour mission d'entretenir le lien social entre tous, et plus globalement de participer à l'animation socio-culturelle de notre village. Nous conservons cette envie de vous informer de nos actions associatives.

Tous les habitants doivent se sentir concernés par les animations du village, nous avons besoin de vous. Notre association a pour but de récolter des fonds pour financer entre autres le feu d'artifices, les tickets de manège, les croissants du téléthon ainsi que le spectacle et le goûter de Noël des enfants du village.

VOICI LE RÉCAPITULATIF DE NOS ACTIONS :

LE TÉLÉTHON

Comme tous les ans, nous avons apporté notre contribution à l'achat des croissants. Nous tenons à remercier particulièrement Cyril ainsi que tous les bénévoles.

LES LOTOS du 10 décembre et du 8 mars, ce dernier ayant remporté un vif succès.

L'ARBRE DE NOËL a ravi les enfants, les parents et les membres du Comité des Fêtes autour d'un spectacle et de la distribution des cadeaux offerts par la mairie et remis par le père Noël incarné par Christophe Lucas qui s'est gentiment dévoué pour l'occasion. C'est toujours un moment convivial avant la fin de l'année.

LA CHASSE AUX ŒUFS du 30 mars, pour les enfants du village en association avec l'ASCE et le Foyer Rural. De nombreux enfants sont venus débusquer dans le champ les œufs en chocolat que les cloches avaient soigneusement dissimulés.

A VENIR :
LES BROCANTES de ce 21 avril et du 7 juillet

LA FÊTE COMMUNALE, désormais indissociable des **INTERVILLAGES Les 25- 26-27 mai**

LE LOTO le 18 octobre

Un grand merci à tous les membres du bureau, aux bénévoles et à tous ceux qui ont permis que ces activités soient réussies, sans oublier tous les participants qui sont venus apporter leur soutien à notre association.



Spectacle de Noël des enfants



Loto du 8 mars

LE FOYER RURAL : ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Par Alexandre Keïta

La nouvelle saison a débuté mi-septembre 2023, avec 122 adhérents petits et grands (+16 adhérents par rapport à l'an dernier !) et un temps fort : la **Chaussyfleite** !

NOS ACTIVITÉS HABITUELLES

- lundi et mardi soir : GYMNASTIQUE ADULTE et DANSE tous âges, avec professeurs diplômés
- mercredi après-midi : PIANO, avec professeur diplômé
- dimanche matin : TRAIL avec super coach expérimentée
- et au gré de vos envies (lors de soirée printanière, estivale ou le week-end), le court de tennis en accès libre.

Alors n'hésitez pas à venir tester quelques séances parmi ses activités.

LES CHANGEMENTS

- Nouvelle activité RANDO, 1 fois tous les quinze jours pour commencer, qui réunit une douzaine de nouveaux inscrits !



Activité rando

- Arrêt de l'activité Enseignement TENNIS, la mort dans l'âme, cette année, compte tenu de la chute régulière du nombre d'inscrits, de 14 à 3 élèves en 4 ans, ne permettant plus de justifier un professeur salarié. Nous espérons pouvoir relancer



Entretien du cours de tennis

l'activité dès la saison prochaine avec des bénévoles joueurs expérimentés (candidats bienvenus !).

ENTRETIEN DU COURS DE TENNIS

En parlant de tennis, il revient au Foyer Rural d'entretenir le court : ramassage des feuilles, démoussage et karcherisation. Gros boulot ! les poteaux et le filet en fin de vie seront remplacés avant l'été. Un gros entretien (renouvellement de la peinture de sol) fait partie du projet communal concernant le stade.

L'équipe du Foyer Rural se mobilise à l'organisation de festivités.

LES MANIFESTATIONS PASSÉES



Telethon 2023 coureurs



Telethon 2023 marcheurs



Ludovic Labreuil et son miel



Exposant 2



Josette et Nathalie, reines des crêpes

Foyer Rural, a réuni 120 personnes autour d'une bonne pâte/tartiflette maisons et d'un bal folk enthousiaste, animé par le groupe de musique folk Calvagnole et le prof de danse folk Laurent (attention dire « folk » et non « folklorique »). Beaucoup ont découvert le plaisir de danser collectivement comme le faisait les anciens, en changeant de partenaire, en se tenant quelques fois les uns les autres par le petit doigt, parfois même en valsant (à la mode de Bretagne), facilitant grandement les rapprochements.

- 9 décembre 2023, le Foyer Rural a organisé le trail et la rando TÉLETHON, qui ont réuni une trentaine de personnes.

- 10 décembre 2023 : le MARCHÉ DE NOËL, avec 15 exposants de Noël, organisé cette fois-ci sur la place de la mairie, dans une nouvelle formule festive, avec le Marché Mensuel des Producteurs Locaux et ses exposants.

- Le 16 mars 2024 : la CHAUSSYFLETTE, soirée annuelle du

**CHAUSSYFLETTE
DU FOYER RURAL**

BAL FOLK

MUSIQUE
LIVE !

AVEC LE GROUPE
CALVAGNOLE

16 MARS 2024

SALLE DES FÊTES DE CHAUSSY

20h Apéritif
21h Atelier et
DANSE
FOLKLORIQUE
& COLLECTIVE
(ON VOUS APPRENDRA!)

23H Soirée Dansante

REPAS

Apéritifs Tartiflette
(option veg.!)
Desserts, Café



Chaussyflette, un public enthousiaste



Chaussyflette, bal folk

LA SAISON N'EST PAS TERMINÉE

- **Dimanche 26 mai 2024** : le Foyer Rural prête tout son concours aux **JEUX INTERVILLAGE** (Genainville, Omerville, Villers-en-Arthie et Chaussy), animé par le Comité des Fêtes.
- **Samedi 15 juin 2024** : **SPECTACLE DE DANSE**. Marion, Willie et Céleste (en congé maternité pour une partie de l'année), mèneront nos 40 danseurs lors de ce spectacle très attendu (tant et si bien que nous proposerons 2 séances en 2025, samedi soir et dimanche après-midi).
- **Vendredi 21 juin 2024** : **FÊTE DE L'ÉTÉ** dans une nouvelle formule réunissant les associations pour une authentique fête du village autour d'une soirée musique!
- **Dimanche 30 juin 2024**: **CHAUSSYSPORT** du Foyer Rural : Trail, Tennis et Rando le matin, barbecue à la bonne franquette le midi, Tennis et Pétanque l'après-midi. On fait du sport, on participe à ce qu'on veut (même barbecue seulement)!

Toute l'Équipe du Foyer Rural reste à votre écoute pour recueillir vos suggestions.

Notre site : www.chaussy95.com/associations
 Mail : foyerruralchaussygmail.com
 Facebook : Foyer Rural Chaussy

L'Équipe du Foyer Rural

CHAUSSY FOOTBALL CLUB

Par François Brayé



Le Championnat Loisir Vétérans est réservé aux joueurs ayant atteint plus de 35 ans au 1^{er} Janvier de la saison en cours.

Suivre les vétérans : Championnat : Compétitions – DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL (fff.fr)

Criterion du matin groupe G
 Nous remercions la commune pour nos nouveaux projecteurs, les membres du bureau du foot refusent de prendre la subvention communale pour cette année.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne. La mairie fournit des sacs spécialement conçus pour les déjections canines.

Renseignements :
 Franck : 06 22 92 61 16
 François : 06 07 12 73 64

AMICALE DES CHASSEURS DE CHAUSSY

Par Richard Vaissière – Président

Avec le retour du printemps, l'ACC va rentrer dans une période plus calme et nous allons en profiter pour organiser des journées servitudes : journées nettoyage, élagage et entretien divers des chemins, plaines et forêts.

Avec une observation régulière des différentes espèces animales et suivant ces résultats, nous déciderons des prélèvements à venir pour la prochaine saison 2024/2025 : très certainement des tirs de régulation sur l'espèce sanglier, suivant les dégâts rencontrés sur les différentes cultures.

Nous en profiterons également pour concevoir des miradors pour la sécurité de tous (complément car nous avons déjà une quantité de miradors réalisés).

Et un dernier petit mot pour informer toutes et tous, que nous sommes toujours présents pour toute question, remarque ou discussion avec riverains, promeneurs et randonneurs.

A bientôt !

Bon Printemps à tous et prenez soin de vous.



ÉTAT-CIVIL

Par Sophie FOYART

MARIAGES

M SENECHAL Florent
et **Mme CHAVANNE Margot**
le 27/01/24

Nos meilleurs vœux de bonheur.

DÉCÈS

Mme Anna DOLECKI le 25/08/23

Mme Lilya BEREZOVSKAIA le 5/01/24

Nos très sincères condoléances.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux concitoyens et nous sommes heureux qu'ils aient choisi Chaussy comme cadre de vie.

N'hésitez pas à passer en mairie pour faire connaissance.

INFORMATIONS PRATIQUES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Heures d'ouverture au public :

- Mardi matin : 9h-12h
- Jeudi après-midi : 13h30-16h30
- Samedi (semaines impaires) : 9h/11h

Téléphone : 01 34 67 70 11

Télécopie : 01 34 67 70 06

E-Mail : mairie.chaussy@wanadoo.fr

Site : www.chaussy95.fr

COLLECTE DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS :

www.smirtomduvexin.net

Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage des camions de ramassage.

Collecte de vos déchets

- Le vendredi pour les ordures ménagères
- Le jeudi toutes les 2 semaines pour les emballages/papiers (en mélange dans le bac jaune).
- Le lundi toutes les 4 semaines pour le verre (dans le bac vert).

Collecte de vos encombrants

La collecte des objets encombrants a lieu 2 fois par an. Prochaine collecte le 1^{er} octobre 2024. Collecte limitée à 1 m3 par habitation, encombrants à sortir la veille au soir.

Les encombrants, après ramassage par le SMIRTOM, ne font l'objet d'aucun tri et sont enfouis en décharge. Pour une pratique plus écologique, nous vous remercions de favoriser l'apport en déchetterie où chaque déchet sera trié et valorisé.

DÉCHETTERIE

Votre commune dépend de la déchetterie de Magny-en-Vexin

RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES DE 16 ANS

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Vous devez vous faire recenser à la mairie la fin du 3^{ème} mois suivant votre anniversaire (avec une pièce d'identité et le livret de famille). Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour pouvoir ensuite vous inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc).

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Dans le Val d'Oise, les demandes de carte nationale d'identité ne peuvent être déposées qu'auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour passeport biométrique. La mairie la plus proche de Chaussy est celle de Magny-en-Vexin (liste des mairies sur www.val-doise.fr).

Il est préférable de faire une pré-demande en ligne sur passeport.ants.gouv.fr.

TARIFS COMMUNAUX AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023

Vous trouverez les tarifs des différentes locations (salle des fêtes, barnums...), services périscolaires, concession de cimetière sur le site de la commune www.chaussy95.com/mairie

ACTIVITÉS LOCALES

Assistantes maternelles

Mme BOUM
06 11 67 61 84
Mme PIGEARD
06 19 18 91 29

Coiffure à domicile

Sandrine
01 34 67 76 38 / 06 87 93 40 19

Peinture décorative, vitrail

L'Atelier
06 50 22 64 89

Rénovation Intérieure

(Doublage, placo, enduits, peinture,...)
Matthieu MAZZOCHI
07 86 04 36 42
mazzochimathieu1@gmail.com

Pose de fenêtres, portes, volets,...

C.S.N. Menuiseries - Cédric COUSIN
06 83 13 39 29
cedriccousin@free.fr

Electricité, portail, aménagement intérieur et extérieur

M LE SAUX
06 12 55 05 98
ylesaux95@gmail.com

BEMLIGHT

Eclairage architectural et tertiaire
Eric et Brigitte MORICE
Site internet : www.bemlight.fr
07 71 83 35 96 - contact@bemlight.fr

Produits du terroir

COOP SAVEURS DU VEXIN
Produits biologiques
www.coopsaveursvexin.org

Taxi

GTG TAXI
06 09 37 36 35

Paysagiste, arboriste grimpeur

SARL GREEN ATTITUDE - Alexandre BOURLET
06 59 40 40 69
bourletalexandre@gmail.com

Jardin au féminin

Julia COUSIN
07 66 60 30 53
www.jardin-au-feminin.com

Le Fournil de la Bergerie

EARL du Chemin Neuf
Olivier RANKE
06 67 89 73 58
boulangerie@bergerie-villarceaux.org

HÉBERGEMENT

Chambre d'hôtes

Au relais de Chaussy
01 75 81 02 38
contact@aurelaisdechaussy.com

Le Clos de Chaussy

06 11 15 60 00
www.leclosdechaussy.fr

Gîtes

Ecocentre de la bergerie
01 34 67 08 80
www.bergerie-villarceaux.org

Le refuge d'Athéna

06 51 57 00 53
contact@refuge-athena.fr
www.refuge-athena.fr

Le Chalet d'Oliv

06 77 78 24 14
olivecau@aol.com

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour les « nouvelles inscriptions » de vos enfants à l'école de Chaussy pour la rentrée 2024/2025, nous vous remercions de les inscrire dès que possible au secrétariat de mairie.



PROGRAMME DU PRINTEMPS

FÊTE FORAINE, FEU D'ARTIFICES
ET INTERVILLAGES
25, 26 ET 27 MAI

INTERVILLAGES
DIMANCHE 26 MAI
à CHAUSSY
Dès 9h30

CHAUSSY
GENAINVILLE
MAUDETOUT
OMERVILLE

Jeux collectifs (10h/13h)
 - Tennis de Table
 - Badminton
 - Pétanque
 - Football à 7

Jeux traditionnels (14h/16h30)
 - Tir à la corde
 - Course en sac
 - Lancer de l'oeuf
 - Garçons de café

...
 17h remise de la coupe
 aux vainqueurs - Apéritif

Fête Foraine

THÉÂTRE :
5 MAI : DE DEUX CHOSES LUNE
16 JUIN : VERY BAD TRIP À LONDRES

very BAD trip

POUR LONDRES

UNE COMÉDIE MENÉE D'UN TRAIN D'ENFER !

Interprété par
STÉPHANIE **AUVRET**
HERVÉ **MONNIER**

Réglé
STÉPHANE **ASSAUD**

Mise en scène
JEAN-MARC **THOUVENOT**

PRINTEMPS DE LA PHOTOGRAPHIE
1ER ET 2 JUIN

Le printemps de la photographie



La photo vous intéresse ?
Cette manifestation est pour vous !!!

Que vous soyez passionné ou photographe occasionnel, la Boussole organise un exposition ouverte à tous, petits et grands, débutants, amateurs confirmés ... Cette manifestation se veut un moment de rencontres et d'échanges.



LA FÊTE DE L'ÉTÉ
VENDREDI 21 JUIN



MAIS AUSSI :
LE LOTO DU COMITÉ DES FÊTES (8 JUIN)
LE SPECTACLE DE DANSE DU FOYER RURAL (15 JUIN)

LA KERMESSE DE L'ÉCOLE (22 JUIN)
LE CHAUSSYSPORT DU FOYER RURAL (30 JUIN)
LA BROCANTE (7 JUILLET)

Bulletin Municipal de Chaussy -
Avril 2024

Directeur de publication
Philippe Lemoine - Maire

Rédacteurs :
Olivier Caurette, Claire
Chateauzel, Eric Duval,
Alexandre Keita, Alexia Lunel,
Dominique Morin, Michaël Rollois.

Première de couverture
Credit photo : Corentin
Monmont - 2023 / DR
Conception et mise en page
contact@alexpichon.fr

Impression
Wauquier
Bonnières-sur-Seine
Tirage : 330 exemplaires